

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 172. — 7 DECEMBRE 1963

EXCLUSIF

MICHEL MOUSEL (Président de l'U.N.E.F.) :

LA LUTTE CONTINUE



(Photo Elie Kagan.)

Au Quartier Latin, malgré la mobilisation générale de la police, de la gendarmerie et des C. R. S. (plus de 4.500 hommes), les étudiants ont manifesté leur volonté de défendre l'UNIVERSITE contre un régime qui la réduit à la misère. Partout la population a manifesté sa sympathie aux étudiants (Lire page 21).

LE QUARTIER LATIN EN RÉVOLTE

Michel MOUSEL : " Pour une stratégie offensive "

QUATRE MILLE CINQ CENTS policiers, barrières métalliques et les auto-pompes, un déploiement policier tel que le Quartier Latin n'en avait jamais connu, n'ont pas empêché dix mille étudiants de dénoncer dans la rue l'incapacité du gouvernement à résoudre les problèmes de l'Université française. Une manifestation que nous voulions pacifique a été ainsi durement réprimée. M. Papon avait décidé qu'elle était susceptible de gêner la circulation : il s'imposait donc qu'il immobilisât le Quartier Latin toute un après-midi en le faisant quadriller par ses troupes.

Mais cela est finalement de peu d'importance : tant à Paris qu'en province, les étudiants ont conclu une grève nationale d'une semaine en appuyant leurs revendications par des manifestations publiques.

La presse entière a reconnu que cette grève était un succès dépassant toutes les prévisions. Mais ses raisons profondes n'ont pas toujours été bien

dégagées. Certes, le scandale de cette rentrée universitaire a été évident pour tout le monde. Nous avons, quant à nous, tenu à relier ce problème à ce qui est pour nous le problème fondamental, la conception du travail de l'étudiant dans l'Université actuelle. C'est pourquoi cette semaine d'action, l'U.N.E.F. l'a placée sous le slogan général « Les étudiants veulent travailler » qui unifie pour nous l'ensemble de ces revendications. Il y a à cela plusieurs raisons.

Le Pouvoir voudrait « catégoriser » les revendications

D'abord, l'expérience nous a appris que les revendications partielles que nous pouvions émettre, ou n'étaient pas satisfaites, ou ne l'étaient que de façon dérisoire. Le gouvernement affectant de nous donner satisfaction, rattrapait dans tel ou tel domaine une partie du retard accumulé depuis plusieurs années, la situation générale n'était pas changée, la détério-

ration continuait et tout était à recommencer six mois ou un an plus tard. Nous avons vite compris que si nous fractionnions les luttes, que si nous laissons le Pouvoir « catégoriser » les revendications étudiantes, nous jouerions perdant. Nous pensons qu'à l'heure actuelle, les revendications catégorielles doivent s'intégrer dans un ensemble plus large qui permette d'unifier et de généraliser la lutte des étudiants.

Ensuite, nous pensons qu'attendre les initiatives du pouvoir et accepter la lutte sur le terrain qu'il nous impose nous conduisait à l'échec.

Il était certes tentant, dans la mesure où nous refusions l'Université technocratique que prépare le pouvoir, de combattre sur la défensive, au nom de l'Université « libérale » que nous connaissons. Mais nous pensons que l'Université actuelle est profondément inadaptée aux besoins de notre société. Nous pensons que cet « enseignement de classe » que nous dénonçons, il veut aussi des méthodes même d'enseignement qui sont actuellement en vigueur.

Fallait-il, parce que le pouvoir parle volontiers de réforme, devenir conservateur en la matière ? Nous avons au contraire pensé qu'il était nécessaire de reprendre l'offensive et d'opposer nos solutions à celles du régime. Le mot d'ordre que lance l'U.N.E.F., celui d'une université nouvelle et démocratique, n'est pas avancé à la légère : il marque pour nous la nécessité de sortir de la fausse opposition entre des revendications minimales, qui se réduisent souvent en fait à « tenir bon » devant les offensives du régime, et des revendications maximales, conçues comme un idéal lointain, conditionné par un changement politique et que nous n'aurions pas la possibilité de faire progresser.

Nous avons choisi une stratégie offensive de relire nos revendications immédiates à nos objectifs fondamentaux.

Elaborer en commun le cahier de revendications

C'est l'ensemble de ces problèmes que notre campagne revendicative a pour but de poser clairement.

La grève a déjà popularisé nos objectifs et montré la détermination des étudiants. Mais notre campagne ne fait que commencer.

Dans l'immédiat, nous allons maintenant continuer l'élaboration des « cahiers de revendications » rédigés en commun par étudiants et professeurs, et qui sont déjà bien avancés dans beaucoup d'endroits. Nous savons que la tâche entreprise n'est pas facile, que nous nous heurterons à des difficultés. Mais nous sommes persuadés que le dialogue et la discussion permettraient de franchir les obstacles.

Le problème principal est de prouver qu'il existe en face des projets gaullistes une alternative, réalisable dans les années à venir et tenant compte des possibilités techniques réelles. Ainsi, pour ne pas nous voir opposer des « impossibilités » financières, nous ne demandons pas que le salaire étudiant soit accordé à tous en une seule fois, mais qu'il soit établi une loi-programme prévoyant la réalisation progressive de ce salaire.

Mais l'essentiel est que cette alternative bénéficie d'une réelle cohérence interne. Nous réfléchissons en ce moment à la possibilité d'élaborer un « contre-plan » qui opposerait une alternative globale aux projets du pouvoir. Car nous sommes conscients que bien des problèmes qui se posent aux étudiants ne peuvent se résoudre qu'à travers des solutions générales. Ceci suppose notamment un renforcement de l'action intersyndicale. Nous ne négligerons rien pour que les dialogues ainsi engagés soient fructueux.

Michel MouseL
Président de l'U.N.E.F.

VENDREDI dernier, le Quartier Latin était en état de siège. Plus de quatre mille cinq cents policiers, C.R.S., gardes mobiles, pompiers et voitures-pompes étaient mobilisés contre... les étudiants. Prétexte : la manifestation organisée par l'U.N.E.F. pouvait troubler la circulation dans le Quartier Latin. En fait, pour interdire le rassemblement prévu rue Soufflot, le Pouvoir a transformé toute la rive gauche de Paris en bastion fortifié.

Dès 14 heures, tout le quartier fut bouclé, quadrillé. On pénétrait dans le quartier, mais impossible d'en sortir.

Et malgré tout ce déploiement de forces, les étudiants, auxquels s'étaient joints les professeurs, ont manifesté tout l'après-midi aux cris de : « Des amphes, pas de canons ».

Une armée sur le pied de guerre

Sur la place Saint-Michel, trois cars de la gendarmerie obstruaient l'entrée du boulevard. Des policiers et C.R.S. bouchaient les artères principales. Des grilles fermaient les bouches de métro. Et, au cœur de cet état en armes, tout un quadrilatère était interdit par des policiers au coude à coude enjambant la Sorbonne et la rue Soufflot.

Au milieu de tout ce déploiement de forces, circulaient voitures-pié, voitures-pompes, motards, policiers en civil et en uniforme prêts à marcher sur l'ennemi, au moindre signal.

Départ au carrefour Port-Royal

Dans tout ce tintamarre, seuls les étudiants, qui déambulaient calmement par groupes de dix ou quinze, semblaient garder leur calme. Le mot d'ordre cependant circulait : tous au carrefour du Port-Royal et, vers 15 heures, un premier groupe fort de plus d'un millier de jeunes, déclencha la manifestation aux cris de « Fouchet démission » et descendait le boulevard Montparnasse.

Au carrefour Vavin, la police lançait sa première charge. Un peu plus bas, à Saint-Placide, des heurts violents se produisirent. Ici la police fait honneur à sa réputation, et frappe sans distinction garçons et filles.

Partout la population a manifesté sa sympathie aux étudiants. Boulevard Saint-Michel et boulevard Saint-Germain, au cours de violents accrochages, des cars de police foncèrent sur la foule. Mais c'est près du Luxembourg que les policiers se montrèrent particulièrement violents. Ici les bâtons blancs remplacèrent les pèlerines. De nombreux jeunes s'écroulèrent assommés.

Plus de 10.000 manifestants

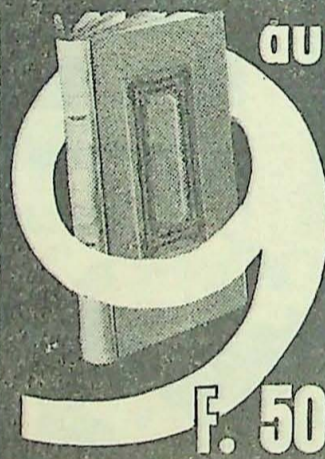
Tout l'après-midi, dans le Quartier Latin, a retenti le mot d'ordre des étudiants : « Fouchet démission ! Des amphes, pas de canons ! » Et malgré les nombreuses arrestations (316), les manifestations se sont poursuivies tard dans la soirée.

Vers 17 heures, ne pouvant mettre un terme aux rassemblements des étudiants, les voitures-pompes de la préfecture de police entrèrent en action. Remontant le boulevard Saint-Michel, ils inondaient tout sur leur passage, cependant que des policiers s'attaquaient aux petits groupes qui stationnaient sur les trottoirs.

La mobilisation générale de la police, sous les ordres des Fouchet et Frey, n'a pu éviter que la vérité éclate au grand jour. L'Université s'asphyxie, étranglée par un régime qui ne se soucie que de force de frappe, et ne rêve que d'engins atomiques destructeurs.

Dominique Laury.

Offre exceptionnelle à nos lecteurs au lieu de 15 F.



Les ravissants volumes reliés de la collection **ASTRÉE** (et 8 Fr seulement les œuvres en plusieurs tomes)

Ces prix sensationnels que nous offrons pour une commande minima de 5 volumes, sont destinés à mieux faire connaître la collection de classiques ASTRÉE — la plus belle réussite, dans ce domaine, de l'édition française depuis la guerre — à faire apprécier son élégant format allongé 10,5 x 20, sa perfection typographique, ses illustrations puisées dans les documents anciens, sa reliure pleine toile couleur pastel différente selon les siècles.

Ainsi tout lecteur qui commandera au moins 5 volumes des listes ci-contre les recevra *franco, avec droit de retour* : il lui suffirait donc, s'il était déçu, de les renvoyer dans les 48 heures, dans leur emballage d'origine, pour être immédiatement et intégralement remboursé. Chacun pourra ainsi examiner à loisir sans aucun risque cette merveilleuse collection et nous en commander par la suite, s'il le désire, d'autres titres aux mêmes conditions. Mais il faut faire vite car le tirage de certains de ces volumes qui ne seront pas réimprimés est presque entièrement épuisé (d'ores et déjà prière d'indiquer au moins un titre supplémentaire de remplacement pour le cas où l'un des volumes commandés serait épuisé).

Adressez donc immédiatement le bon ci-dessous à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, PARIS VII^e.

Œuvres en un seul volume : 9 fr. 50

- BALZAC : 1. Une ténébreuse affaire - 2. La Cousine Bette - 3. Eugénie Grandet - 4. Le médecin de campagne - 5. Le curé de village - 6. César Birotteau - 7. ARISTOPHANE La Paix - Les Cavaliers - 8. SAINT AUGUSTIN Confessions - 9. BAUDELAIRE Les paradis artificiels - 10. BUSSY RABUTIN Histoire amoureuse des Gaules - 11. DIDEROT Le neveu de Rameau - 12. DOSTOÏEVSKI L'éternel mari - 13. GOETHE Ulfaut - 14. Abbé PREVOST Manon Lescaut - 15. RABELAIS Pantagruel - 16. RIMBAUD Œuvres complètes - 17. ROUSSEAU Les rêveries du promeneur solitaire - 18. SHAKESPEARE Le songe d'une nuit d'été - La tempête - 19. TOLSTOÏ La sonate à Kreutzer - La mort d'Ivan Illitch - 20. La Geste de Roland.

Œuvres en plusieurs tomes. Le vol. : 8 Fr

- BALZAC : 21. Illusions perdues, (2 vol.) - 22. Splendeurs et misères des courtisanes, (2 vol.) - 23. HOMERE Odyssée, (2 vol.) - 24. MONTAIGNE Les Essais, (5 vol.) - 25. MUSSET Théâtre, (3 vol.) - 26. PASCAL Pensées, (2 vol.)

BON à adresser à la Librairie Pilote, 30 rue de Grenelle - Paris 7^e

Veuillez m'adresser :
 ouvrages à 9,50 : les N° ou à défaut les N°
 ouvrages à 8,00 : les N° ou à défaut les N°
 pour un montant total de somme que veuillez trouver ci-joint en un chèque
 chèque postal à votre compte Paris N° 13905 31 mandat. Je garde le droit de renvoyer ces volumes dans les 48 heures dans leur emballage d'origine et je serai en ce cas immédiatement et intégralement remboursé.
 NOM Profession
 Adresse
 C.C.P. ou bancaire Signature ;

T.S. 1 XI

LA POLITIQUE DU CONTRE-PLAN

EN adressant à la suite du congrès de la Grange-aux-Belles un appel aux organisations représentatives des travailleurs, de la jeunesse et du monde enseignant afin d'établir en commun un contre-plan, le P.S.U. n'entend pas accomplir un geste de routine en usage après les congrès.

Cet appel est le point de départ d'une campagne d'explication, de propagande et d'action dans laquelle notre parti, enfermé depuis de longs mois dans ses problèmes intérieurs, s'ouvrira vers l'extérieur et apportera sa contribution originale à la lutte contre le régime.

Pas de retour au passé...

Les discussions du congrès de la Grange-aux-Belles ont confirmé, en effet, l'orientation de la politique de front socialiste définie au congrès de Clichy : pour le P.S.U., la lutte contre le régime personnel et technocratique ne peut déboucher réellement que sur la perspective de transformations socialistes de la société et de l'économie et non pas se limiter à un pur et simple contrat des « non » sur un minimum commun acceptable par tous les opposants au régime.

Il est évident que la situation de la fin de 1963, au lendemain de notre congrès, n'est plus du tout la même que celle de 1961 au moment des putsches et de la guerre d'Algérie. Le référendum et les élections de la fin de 1962, comme les grèves de 1963 ont montré la force croissante de l'opposition au régime. Et au sein de cette opposition, la nécessité d'opposer au gaullisme d'autres perspectives que celles de la restauration de la IV^e République commence à être plus clairement ressentie.

C'est ainsi que, dans une affiche et un tract récents, le P.C.F. affirme qu'« établir un programme commun est le moyen d'écartier tout retour au passé, toute tentative de replâtrage du régime gaulliste et d'ouvrir la voie à un avenir démocratique ». Le parti S.F.I.O., de son côté, a discuté lors de son dernier congrès des moyens d'adapter son organisation, ses structures, ses méthodes et ses objectifs aux conditions de la France d'aujourd'hui. Et la campagne entreprise pour les élections présidentielles autour de M. X... reflète, sur le plan, il est vrai limité, de la propagande, la préoccupation d'écartier là aussi tout retour au passé. Il reste à faire passer la formule « non à tout retour au passé » dans la réalité et à lui donner un contenu positif. Il est clair que l'opposition dans son ensemble n'en est pas là.

Des changements rapides...

Pourquoi, malgré tout, ressent-on cette préoccupation commune d'éviter toute restauration ? Ce n'est pas seulement pour répondre sur le plan de la propagande au mythe gaulliste de renouveau. C'est plus profondément parce que l'économie et la société françaises changent aujourd'hui rapidement — et cela non pas depuis 1958, mais depuis 1945 et qu'elles ont changé beaucoup plus en quinze ans qu'en cinquante ans, de 1889 à 1939. « L'explosion démographique », la croissance de la production économique ont succédé à plus de cinquante ans de stagnation. La population urbaine a plus augmenté en dix ans que pendant les cinquante années précédentes, tandis que l'agriculture a modifié fondamentalement ses méthodes et ses structures. L'enseignement secondaire et supérieur ont vu leurs effectifs se multiplier avant même que l'explosion démographique de l'après-guerre ait eu son plein effet. Les transformations techniques de la troisième révolution industrielle n'en sont elles-mêmes qu'à leur début.

Les réponses de la technocratie

Le régime personnel qui s'est imposé grâce à l'impuissance et à l'abandon des dirigeants de la IV^e République apporte les réponses de la technocratie d'Etat ou du secteur privé aux innombrables problèmes posés par la transformation démographique et économique du pays. Dans le cadre du système du profit, la technocratie autoritaire a favorisé la spéculation immobilière pour construire des logements, la concentration capitaliste dans l'économie pour assurer l'expansion. Le secteur public et les industries nationalisées ont été modernisées pour assurer de meilleurs services à meilleurs prix à l'industrie privée. Comme l'écrivit notre camarade Pierre Belleville, pour l'exemple de la S.N.C.F. : « La S.N.C.F. est un outil aux mains du ministre des Finances, ses investissements, ses tarifs résultant de la combinaison de diverses politiques : politique économique conjoncturelle (et non pas planification), politique vis-à-vis de la sidérurgie, des salaires parisiens, des Bretons, etc. Il ne s'agit plus d'une entreprise de transports, mais d'un organisme de régulation dont les recettes et les dépenses entrent en vrac dans le budget de l'Etat. »

Dans le domaine de l'enseignement comme des circuits de distribution ou des déséquilibres régionaux, la technocratie n'apporte que des corrections de détail, parce qu'elle ne peut pas s'attaquer à des structures dont la transformation profonde devient une exigence non seulement de justice sociale, mais du développement économique.

Les perspectives de la lutte revendicative et le contre-plan

Les perspectives de la lutte en sont par là même modifiées : quelques exemples ont commencé à le montrer aussi bien ceux des mouvements dans les formes Neyrpic et Merlin-Gérin à Grenoble que la grève de l'enseignement supérieur — étudiants et enseignants — la dernière semaine. Mais il est évident qu'il ne s'agit pour le moment que de quelques exemples isolés. La lutte revendicative a pris le plus souvent l'aspect de batailles défensives et catégorielles pour répondre à l'offensive de la technocratie. La généralisation et la coordination des luttes s'est révélée quasi impossible en raison même de leur caractère catégoriel et défensif. Les centrales syndicales n'ont pu parvenir à une tactique commune en dépit des progrès du réflexe unitaire, parce qu'une telle stratégie ou tactique commune suppose non seulement l'abandon de tout sectarisme et de toute démagogie, mais surtout l'établissement de perspectives communes de lutte qui ne peuvent que s'appuyer sur la mise en cause des structures actuelles et l'établissement en commun de propositions de transformations fondamentales de structure liées aux revendications les plus quotidiennes. C'est à cette situation que répond notre proposition adressée aux organisations politiques et syndicales des travailleurs en vue d'établir en commun un contre-plan.

Cette proposition doit être popularisée à chaque occasion par les militants du P.S.U. dans les luttes revendicatives et politiques comme dans les contacts avec les autres organisations, à tous les échelons.

Pour une unité ni négative, ni circonstancielle

Depuis des mois, se développe un sentiment unitaire parmi les travailleurs malgré les exclusives qui persistent ou qui rennaissent dans tel ou tel secteur. Nous devons prendre appui sur ce courant unitaire pour ouvrir la discussion sur les perspectives de l'unité. Nous ne croyons pas, en effet, que l'unité soit en elle-même porteuse de changements réels si les perspectives de cette unité demeurent floues, vagues ou repoussées à plus tard.

Nous ne croyons pas, par exemple, que la méthode proposée par le P.C.F. soit la plus propre à faire avancer les problèmes : le P.C.F. dit aux autres forces d'opposition : « Il est possible d'établir un programme commun en confrontant nos différents programmes, nous constatons que les communistes, socialistes, démocrates, républicains dénoncent le régime gaulliste, veulent défendre les libertés démocratiques et la laïcité, se prononcent pour la paix, contre la force de frappe et pour le désarmement... Rien ne devrait donc s'opposer à l'établissement d'un programme commun à partir de ces positions communes. » C'est la méthode du minimum commun qui est par nature un minimum défensif et qui, dans la réalité, conduit au retour du passé malgré les intentions affirmées. L'éloge fait par le parti communiste des positions adoptées par le congrès d'Evian du parti radical et du rassemblement démocratique est de ce point de vue caractéristique. Et beaucoup de nos fédérations et de nos sections savent par expérience que le parti communiste est favorable à l'« union la plus large des républicains » et à la formule « écartons tout ce qui nous sépare » qui est une fuite devant la discussion nécessaire.

Le parti S.F.I.O. est, lui, partagé entre plusieurs conduites contradictoires. Son dernier congrès a accepté l'idée d'une unité d'action défensive avec le P.C., mais non d'une discussion avec lui sur les perspectives d'une telle action. Mais le voyage de la délégation S.F.I.O. à Moscou a, semble-t-il, ouvert la voie à une discussion sur les problèmes fondamentaux du socialisme en France, discussion dont Guy Mollet vient de préciser à « Libération » qu'elle se ferait par la voie de la presse, et non pas par

contacts directs. Dans la pratique, la méthode de l'unité d'action défensive amène bien des fédérations et sections S.F.I.O. à s'aligner sur la position communiste de la recherche du minimum commun dans la plus large union des républicains. Les perspectives électorales, cantonales et municipales aussi bien que présidentielles ne sont pas étrangères à cette évolution. Une perspective d'alliance électorale d'une nouvelle coalition des « non » élargie au P.C., sinon sous l'impulsion du P.C. et sur la base du programme radical ajoutée à l'absence de perspectives des luttes sociales et économiques placées sur le plan catégoriel, tout cela ne peut en définitive que jouer en faveur du pouvoir personnel et de la technocratie. Les propositions faites par le congrès du P.S.U. n'en sont donc que plus justifiées. Les critiques que nous portons sur la conduite de l'action unitaire n'ont de sens que si nous les développons en public et en nous adressant aux militants des autres organisations. Il ne s'agit pas pour le P.S.U. d'avoir raison tout seul et en nous isolant dans une attitude intransigeante. Il s'agit de convaincre, et nous savons qu'au sein du P.C.F. comme de la S.F.I.O., comme dans le mouvement syndical, dans les organisations paysannes et dans les organisations de jeunesse, nos points de vue et nos explications rencontreront un écho réel.

Nous savons qu'il y a dans toutes les organisations des éléments qui sont plus ouverts que d'autres à la nécessité d'ouvrir des perspectives de changement profond des structures sans se contenter d'une unité défensive, négative ou circonstancielle. Au sein des multiples rencontres, contacts, actions communes, les militants des organisations de travailleurs commencent à discuter entre eux. Nous ne devons perdre aucune occasion de le faire à tous les échelons. C'est ainsi que nous devons, au sein des comités contre la force de frappe, nous efforcer de démontrer qu'on ne peut se contenter des manifestations réalisées, si importantes qu'elles aient été, mais qu'il faut lier cette action à des propositions positives en faveur de la détente internationale et du désarmement nucléaire comme à la discussion des moyens d'action à mettre en œuvre contre le régime.

La position du P.S.U. sur le colloque organisé par la S.F.I.O.

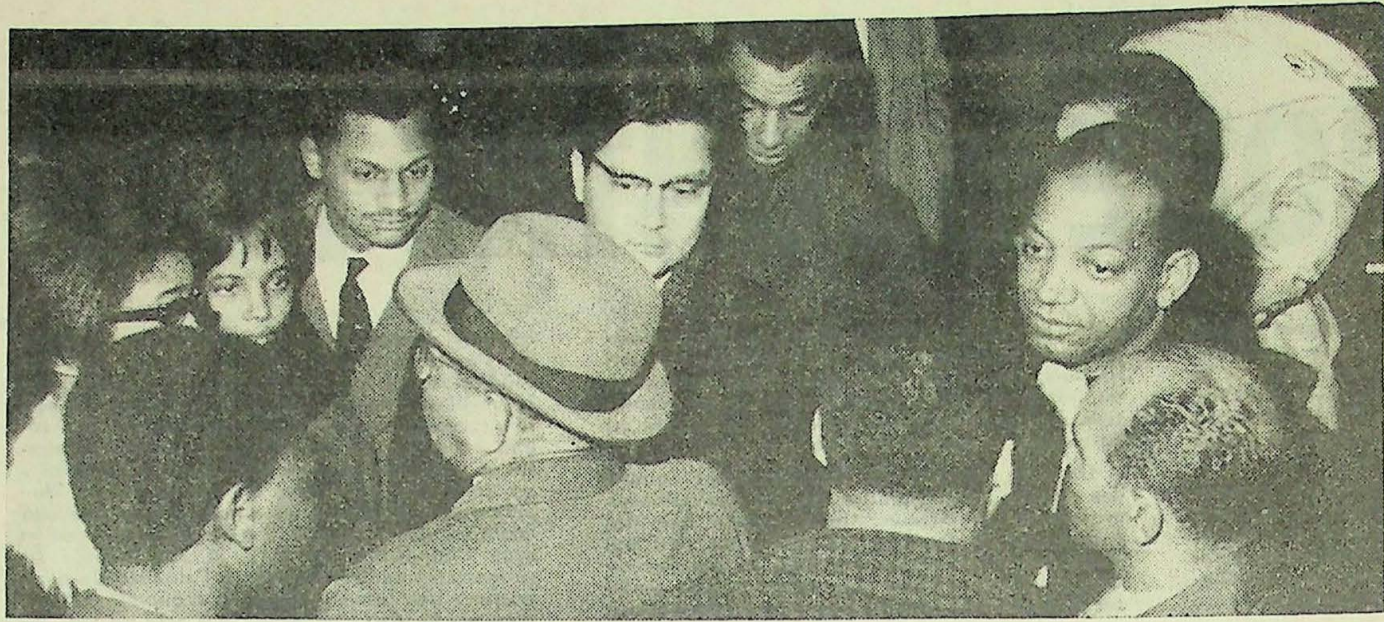
De la même manière, le bureau national a estimé qu'il devait mandater une délégation à la réunion organisée par la S.F.I.O. les 7 et 8 décembre en vue de préparer des colloques socialistes. Notre délégation défendra dans cette réunion la politique décidée par le congrès de la Grange-aux-Belles et reprise dans l'appel aux organisations. Elle expliquera qu'à nos yeux des discussions générales et multilatérales sont nécessaires avec le P.C.F., la S.F.I.O., les syndicats pour éclaircir les positions des uns et des autres sur les problèmes de la lutte contre le gaullisme et parvenir ainsi dans ces discussions et ces actions communes à un pacte de front socialiste. Dans la situation actuelle, et compte tenu de l'état des rapports entre les partis ouvriers et entre les syndicats, des discussions multilatérales sont utiles pour approfondir les problèmes aujourd'hui trop souvent esquissés dans des rencontres générales qui se limitent pour le moment à la mise au point d'une unité d'action purement défensive. Ces discussions multilatérales doivent revêtir à nos yeux un aspect aussi public que possible : discussions dans la presse, rencontres d'organisation à organisation, colloques.

Il n'y a pas d'autres raisons à notre participation à ce colloque. A nos yeux, il ne préfigure aucun remembrement partiel de la gauche. Aujourd'hui, l'essentiel c'est de discuter, de confronter des conceptions politiques différentes. Partout, les partisans du mouvement s'opposent aux conservateurs, et il est bien vrai que l'attitude négative de certains secteurs de la gauche a souvent pour cause le refus de poser les questions qui font problème. Ainsi, par la discussion, par la confrontation, les responsabilités seront fixées, et l'on verra si un programme commun peut aller au-delà des classiques formules passe-partout. Cela est d'autant plus nécessaire que toute autre attitude fait le jeu du gaullisme et des forces économiques qui le soutiennent.

Et il est aussi vrai que ces discussions n'ont de sens que dans la mesure où nous démontrerons dans les actions communes entreprises à tous les échelons la nécessité d'une transformation profonde de la société. Ce qui compte, comme le proclame l'appel que nous adressons, c'est la définition d'objectifs acceptés par tous et capables de donner une nouvelle vigueur à la lutte démocratique et socialiste.

Jean Verlhac.

LA MARTINIQUE ne peut rester à l'écart du mouvement d'émancipation



C'est maintenant l'affaire du Parquet de la Seine (ci-dessus, la sortie d'une audience).

(Photo Elie Kagan.)

ERHARD - DE GAULLE : Un duel moucheté...

UNE conversation « de Gaulle-Adenauer » c'était, jusqu'à la retraite du chancelier, la certitude que le communiqué final marquerait les progrès de l'alliance franco-allemande et montrerait à l'Europe et outre-Atlantique que, inexorablement, sans tenir compte de l'avis de leur gouvernement et de la réticence de leur peuple, les deux « amis » entendaient rendre irréversibles les liens politiques entre leurs deux pays.

Une conversation « de Gaulle-Erhard » c'était un peu l'inconnu. Il était encore trop tôt pour que Erhard vienne défendre une politique opposée à celle d'Adenauer. Les réserves, il ne pouvait que les

« laisser connaître », mais la présence politique d'Adenauer ne lui permettait pas de venir se présenter face à de Gaulle autrement que comme le continuateur du vieux chancelier.

Etrange dialogue que celui de ces deux hommes qui savent que la construction de l'Europe dépend d'eux et qui, pour le premier round d'observation, ne peuvent tout se dire, ne sachant comment le dire.

Quand on connaît l'orgueil politique du président de la République, on voit d'ici le sondage que, du haut de sa superbe, il fit des intentions et des arrière-pensées de son nouvel interlocuteur.

De ce premier contact, il semble

que trois points méritent notre attention :

— Les deux chefs d'Etat sont très attachés aux particularismes nationaux de leur pays et ne sont pas prêts d'abandonner ceux-ci pour une formule d'intégration européenne. De même pour un contrat « franco-allemand » qui, dans l'esprit de de Gaulle, donnerait le leadership à la France.

Sur ce point, Erhard est en net retrait sur Adenauer, et de Gaulle, qui le sait, n'est pas allé plus loin pour cette fois.

— Le deuxième point, c'est la concession faite par de Gaulle sur le marché commun agricole. Il abandonne son solennel appel d'il y a quelques mois, qui indiquait sa détermination de retirer la France de la Conférence de Bruxelles, le 31 décembre 1963 si l'Allemagne continuait à maintenir ses exigences.

— Le troisième point, c'est l'engagement réciproque de dresser le contentieux d'une politique d'inspiration commune face à l'Amérique.

Là, nous sommes dans le vague. Et ce n'est pas la fin tragique du président Kennedy qui éclaircira ce point.

Les observateurs de politique internationale, qui commencent à analyser les degrés d'hostilité, aux U.S.A., du général de Gaulle et les raisons d'une politique atlantique du gouvernement de Bonn, doivent, ces jours-ci, attendre la reprise des conversations officielles. Celles-ci donnent, dans le calendrier, une priorité à Erhard qui se rendra à Washington le 27 décembre, mais de Gaulle n'a pas dit son dernier mot et s'il ne va pas aux U.S.A. avant février 1964, c'est peut-être le nouveau président des U.S.A. qui sera son hôte, en France, à même époque.

D'ici là, rien de nouveau à attendre de l'évolution des rapports franco-allemands. On continuera à appliquer, calmement et sans zèle, les accords déjà passés sur le plan culturel, on remettra à plus tard le veto sur la Conférence de Bruxelles, on cherchera, de part et d'autre, à marquer des points dans le dialogue avec les U.S.A.

Erhard laissant malgré tout entendre que l'opinion des U.S.A. comptera, pour lui, bien plus que les affirmations françaises.

De Gaulle, lui, pensant que le « temps qui passe » sert ses grands desseins.

Soyons donc attentifs aux voyages, déclarations et communiqués qui nous viendront de Bonn.

Mais regrettons que le « domaine réservé » du chef de l'Etat gaulliste soit toujours celui dont nous subissons les conséquences, sans avoir su encore y trouver la meilleure parade.

Rémy Grillaut.

ILS sont dix-huit Martiniquais : médecins, avocats, enseignants, étudiants. Le plus jeune a dix-neuf ans, le plus âgé trente-trois ans. Ils ont constitué l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique (O.J.A.M.) qui avait pour devise : « La Martinique aux Martiniquais ». Leur « manifeste », qui figure au tribunal parmi les pièces à conviction, « condamne le statut de département français comme contraire aux intérêts du peuple et de la jeunesse de la Martinique et rendant impossible tout développement ». Il réclame en conséquence « le droit des Martiniquais de diriger leurs propres affaires ».

Le but que s'assignait l'organisation était d'unir tous les jeunes, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions, « dans la lutte pour la libération de la Martinique ». Les inculpés appartenaient, en effet, à différents partis ou groupements. Ils visaient, en somme, à dépasser la division des partis de la gauche martiniquaise en imprimant au mouvement autonomiste un surcroît de dynamisme et de fermeté.

L'administration s'emut rapidement et ne tarda pas à « découvrir » le complot. En janvier 1963, la voiture de l'un des animateurs de l'O.J.A.M. est fracturée et son porte-documents est volé. Dix jours plus tard, les gendarmes découvrent, comme par hasard, en pleine savane, cette serviette providentielle bourrée de documents relatifs à l'O.J.A.M. Les arrestations commencent et le 8 mars le préfet Grollemund prend la parole à la radio pour annoncer : « Nous venons de déjouer un complot. Nous avons arrêté une poignée d'agitateurs à la solde, probablement, d'une nation étrangère dont le but était d'assassiner les Européens ; des listes avaient été dressées, un gouvernement provisoire avait été constitué. »

De ce complot il subsiste aujourd'hui fort peu de choses. Déjà, au stade de l'instruction, on assista au dessaisissement du parquet de Fort-de-France au profit de celui de la Seine ordonné pour cause de sûreté publique. Puis ce fut l'abandon de l'inculpation initiale de complot contre l'autorité de l'Etat pour ne retenir que l'atteinte à l'intégrité du territoire. Il y eut encore le remplacement du préfet Grollemund par un fonctionnaire d'origine martiniquaise, mesure qui ne remporta pas, d'ailleurs, les succès escomptés.

Les débats du procès firent ressortir la fragilité du dossier de l'accusation. Les inculpés revendiquent hautement les opinions exprimées dans leurs documents politiques, dont le manifeste qui fut affiché sur les murs des principales localités de l'île en décembre 1962. Ils rejettent, par contre, les accusations de clandestinité, de préparation à la lutte armée et de maquis qui sont fondées sur des preuves dérisoires ou des documents d'origine suspecte, découverts dans le fameux cartable et qui pourraient bien avoir été fabriqués sur mesure.

De nombreuses personnalités, de divers horizons, sont venues témoigner en faveur de militants martiniquais. On a relevé, en particulier, les noms de Geoffroy, sénateur S.F. I.O.; Odru, député communiste; Peyrega, ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger; Monsel, président de l'U.N.E.F.; l'écrivain Michel Leiris; nos camarades Daniel Mayen, de la Ligue des droits de l'homme, et Roland Suvelor, secrétaire de la fédération de la Martinique du P.S.U.; et Aimé Césaire, député de la Martinique, maire de Fort-de-France.

Ce dernier témoignage était le plus attendu. Césaire ne partage pas toutes les idées avancées par l'O.J.A.M. Il fait ressortir les sentiments de la jeune génération à l'heure de la décolonisation en Afrique, de l'accession à l'indépendance d'îles toutes proches de la Martinique. On pourrait y ajouter l'exemple exaltant de l'expérience castriste à Cuba. La V^e République — après la IV^e — est venue faire ses promesses. De Gaulle a parlé d'autonomie proportionnelle sans que l'on sache ce que cela signifie. Ce que l'on sait seulement c'est que les promesses sont restées lettres mortes et que la départementalisation continue. Et avec elle se perpétue le règne des gros planteurs, des intérêts acquis, du colonialisme, de l'arbitraire administratif et de la répression.

Le verdict qui sera prononcé à l'encontre des jeunes militants anticolonialistes martiniquais indiquera si le pouvoir estime que la Martinique doit demeurer à l'écart du mouvement d'émancipation des peuples opprimés ou s'il entend ménager certaines transitions vers une libre disposition des populations antillaises.

A. Durez.

MARTINI



La PAIX entre ISRAËL et les ETATS ARABES

SURTOUT ne pas se faire d'illusions. Telle pourrait être la conclusion de la très intéressante soirée organisée sur ce thème — en rapport avec la détente Est-Ouest — à l'occasion du seizième anniversaire de la décision, par l'O.N.U., de procéder au partage de la Palestine et, donc, de créer un Etat d'Israël indépendant.

Le cercle Bernard-Lazare avait convié quelques personnalités à venir exposer — devant une salle comble — leurs espoirs et leurs conceptions de la coexistence israélo-arabe au Moyen-Orient. Tour à tour prirent la parole André Blumel, Pierre Paraf (au nom du M.R.A.P.), Edouard Depreux (pour le P.S.U.). Auparavant, le Dr Ginsbourg donna la parole à M. Zvi Locker, consul général, qui représentait l'ambassadeur d'Israël.

Mais c'est à M. Rash, délégué du M.A.P.A.M. en France, que fut dévolu le soin d'exposer les grandes lignes de la politique d'Israël, l'attitude des

est-elle enfin possible ?

grandes puissances au Moyen-Orient et, enfin, ce que devrait être, dans la perspective de la paix, la démarche de l'Etat d'Israël auprès de ses voisins arabes. L'orateur du M.A.P.A.M. (c'est un peu le P.S.U. d'Israël!) se félicita de la récente décision du gouvernement israélien de supprimer le régime restrictif appliqué jusqu'à présent aux Arabes d'Israël. C'était là un des thèmes toujours développés par le M.A.P.A.M. Mais cela ne suffit pas encore, car il faut, toujours et sans relâche, prendre les initiatives propres à créer le climat de rapprochement indispensable au Moyen-Orient: désatomisation, neutralisation et désarmement de la poudrière moyen-orientale. Certes, Israël doit avoir les moyens de se défendre con-

tre toute agression, mais le but à atteindre n'est pas une quelconque supériorité militaire, il est d'écartier toute menace de guerre au Moyen-Orient.

Cela dépend beaucoup de l'attitude des grandes puissances: les Etats-Unis et l'U.R.S.S. en particulier, et aussi de la République algérienne. D'autres attitudes s'imposent: l'égalité absolue de tous les citoyens israéliens — juifs et arabes. Et enfin faire sans relâche des propositions concrètes — et généreuses — pour le règlement du délicat — et irritant — problème des réfugiés (retour et réinstallation rapides d'un certain nombre d'entre eux, dont le chiffre peut osciller entre 100.000 et 250.000). Et puis, à l'extérieur, soutenir la recon-

naissance de la Chine de Pékin aux Nations Unies, assurant ainsi la solidarité des « forces montantes ».

Le M.A.P.A.M. ne se fait pas d'illusions sur les chances d'aboutir rapidement. La détente Est-Ouest pouvait apparaître comme l'une de ces chances dont aurait pu bénéficier Israël et tout le Moyen-Orient. L'équilibre de cette détente subsistera-t-il au-delà du drame américain ?

L'Etat d'Israël, depuis cet historique 29 novembre 1947, a besoin de réaliser sa pleine cohésion interne, dans un climat de paix extérieure. Sa prospérité sera celle des peuples du Moyen-Orient dont le destin est commun au-delà des sordides intérêts pétroliers et des scandaleux privilèges moyenâgeux. Mais Israël compte aussi beaucoup sur la solidarité active des Juifs du monde entier qui, sans être nécessairement sionistes, sont affectivement concernés par le devenir de la terre de Moïse.

Ady Brille.

De KENNEDY à JOHNSON : les dangers d'une année de flottement

DES son entrée en fonction, le nouveau président des Etats-Unis a proclamé sa volonté de poursuivre en tous domaines la politique de son prédécesseur. Il l'a déjà répété à plusieurs reprises: message à Khrouchtchev, déclaration au Congrès, allocution télévisée... Aucune occasion ne s'est encore offerte de traduire cette volonté en actes. Plusieurs indices cependant sont de nature à confirmer cet espoir de continuité.

Le passé du nouveau président d'abord. Démocrate du Sud, certes, mais aussi fidèle partisan de la politique de Roosevelt; homme du Texas, Etat de parvenus milliardaires où Mac Carthy trouvait de considérables concours financiers, mais en même temps auteur de propositions de lois contre la ségrégation raciale, déposées plusieurs années avant le retour des démocrates au pouvoir.

Ensuite l'équipe des collaborateurs de Kennedy reste en place. Des changements interviendront peut-être plus tard. Mais, étant donné le système américain de gouvernement, la com-

position de « l'entourage » est d'une grande importance, surtout pendant cette période de transition où le nouveau président doit s'installer, s'organiser, appréhender personnellement les grands problèmes.

Enfin gardons-nous d'oublier que la personnalité du président, malgré la concentration de pouvoirs qui caractérise le régime américain, ne détermine pas à elle seule la politique d'un pays comme les Etats-Unis. Des forces multiples et complexes y concourent. Il y a le Congrès, il y a les « lobbies » de toute nature, il y a les syndicats, la presse. Il était juste que l'on rendit hommage au rôle joué par Kennedy au cours de son trop bref séjour à la Maison Blanche. On n'est pas tombé dans l'exagération en attribuant à sa fermeté, à son audace, à ce que l'on a appelé son style, l'accélération imprimée à une série de mutations de la politique américaine. Mais sans doute peut-on dire aussi que Kennedy était venu à son heure: un renversement de tendance se préparait déjà lorsqu'il a accédé au pouvoir. La fin de la présidence Eisenhower avait été marquée par le début de la détente Est - Ouest, le recul du mac-carthysme, les premiers conflits entre les autorités fédérales et la population du Sud au sujet de la ségrégation dans les écoles.

Mais voilà précisément un premier sujet d'inquiétude sur les suites de l'attentat de Dallas. La lutte entre les tendances réactionnaires et les tendances libérales dans l'opinion américaine était encore très indécise. Souvenons-nous que Kennedy ne l'avait emporté sur Nixon que par une très faible marge de suffrages. Le plus grand éloge que l'on puisse adresser au président assassiné, c'est de dire que sa détermination n'avait pas été affaiblie par cette considération. Il n'avait pas cherché, comme tant d'autres l'eussent fait à sa place

en tous pays, à consolider sa position par le compromis, la prudence, le louvoisement. Il avait au contraire affirmé son choix aussi hardiment qu'il lui était possible de le faire. Sans doute était-il sur le point de voir cette méthode le conduire à un succès. Une nouvelle victoire en novembre 1964, considérée généralement comme probable, lui eût donné quatre ans de plus pour confirmer et accélérer l'évolution de la politique américaine.

Tout ne risque-t-il pas d'être remis en question étant donné les incertitudes de l'opinion aux Etats-Unis ?

Même si Johnson veut sincèrement — et rien jusqu'ici n'autorise à douter de cette sincérité — poursuivre la politique de son prédécesseur, il ne peut empêcher que l'assassinat de Dallas n'ait ouvert une dangereuse période de flottement. Un an seulement nous sépare des élections présidentielles. Cette année préélectorale a toujours plus ou moins paralysé le pouvoir aux Etats-Unis. L'inconvénient sera certainement encore plus sensible dans les circonstances actuelles. Les dirigeants du parti démocrate ne peuvent plus envisager cette échéance comme ils l'auraient fait si Kennedy était demeuré au pouvoir. Qui l'emportera parmi eux ? Ceux qui croiront accroître les chances du parti par une sorte de pause ? Ou ceux qui tenteront de maintenir les méthodes appliquées depuis trois ans ? A quel choix entre ces deux tactiques le président Johnson sera-t-il porté par son tempérament ? S'il doit faire front à des résistances intenses, sera-t-il paralysé par le sentiment qu'il ne dispose pas du capital de popularité que son prédécesseur avait pu déjà acquérir ?

Le domaine où il risque d'être le plus rudement et le plus rapidement mis à l'épreuve sera sans doute celui de la politique internationale, plus précisément celui des rapports avec le reste du continent américain. Ce n'est pas par hasard si l'affaire des bases de Cuba a été, voici un an, la secousse la plus dangereuse pour la politique de détente. C'est que l'obsession d'une « menace communiste » dans cette zone demeura très vive aux Etats-Unis. On peut penser que Khrouchtchev, sur les autres affaires internationales, fera preuve de prudence dans cette année d'incertitude. Lui aussi se heurte à des résistances intérieures plus grandes qu'on ne l'imagine généralement. Il sait qu'il a d'autant plus de chances de les surmonter qu'il pourra faire état de succès de la politique de coexistence. Mais il ne dépend pas de lui seul que des troubles en Amérique centrale ou en Amérique du Sud ne ravivent aux Etats-Unis la peur d'une expansion du « castrisme », que les forces réactionnaires ne manqueraient pas d'exploiter à des fins de politique intérieure pour dénoncer en Johnson, comme on le fit pour Kennedy, un

« complice du communisme » ou un homme compromettant par ses « faiblesses » la sécurité américaine.

Plus que la lutte contre la ségrégation raciale, plus que les problèmes de l'Allemagne et des rapports avec l'Europe, plus que la situation dans l'Asie du Sud-Est, ce sont les rapports avec Cuba et avec le castrisme qui risquent d'être le premier test d'une véritable continuité de Kennedy à Johnson.

Robert Verdier

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9^e)).

Collection : « INITIATION ECONOMIQUE »

André KEREVER

L'INFLATION AUJOURD'HUI

.... CE DANGER PERMANENT

Un volume 13,5 x 18, de 200 pages, avec douze schémas dans le texte 8,70 F.

Economie et Humanisme
LES EDITIONS OUVRIERES
12, Avenue Sœur-Rosalie, PARIS.

Cinéma

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre
PRO. 63-40

Semaine du
4 au 10 décembre

CODINE

d'Henri COLPI

PANTHEON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

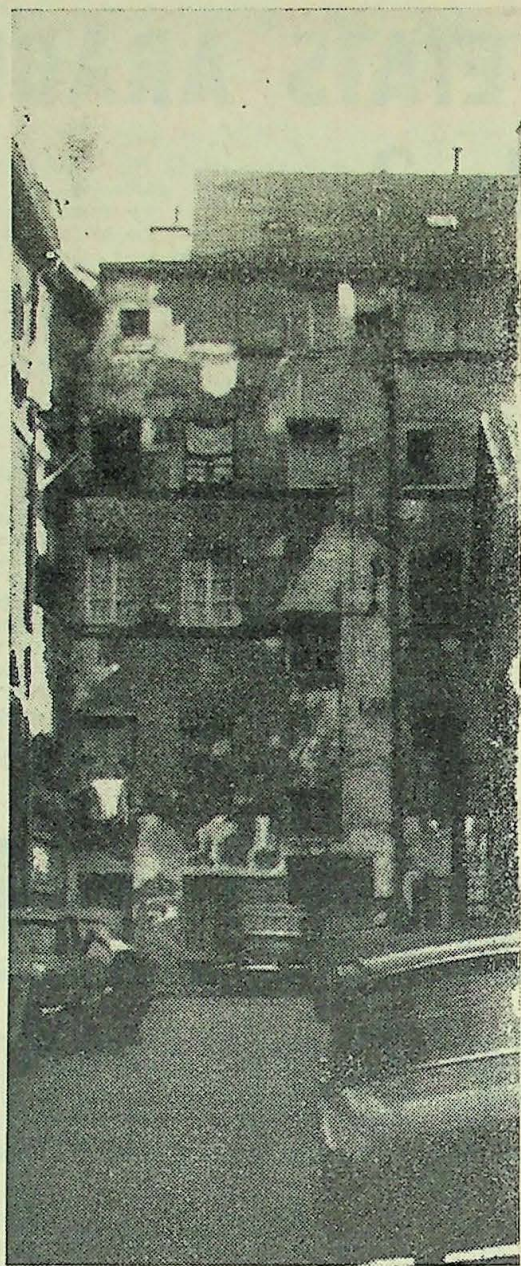
Semaine du
4 au 10 décembre

JOLI MAI

de Chris MARKER

Directeur-Gérant de la publication :
Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
68-61, rue La Fayette
Paris (9^e)



(Photo Tribune.)

4.500.000 appartements datent d'avant Napoléon III.

« Il semble bien que depuis sept ans la crise du logement n'ait guère évolué ».

Ce n'est pas un « démagogue de gauche » qui vitriole ainsi le pouvoir gaulliste, et dénonce son inaction. C'est même tout à fait le contraire : il s'appelle Pierre Dumont et préside le groupe patronal du Conseil économique et social. Mais les faits sont les faits et M. Dumont les connaît bien, puisqu'il est entrepreneur et qu'il a été longtemps vice-président de la Fédération nationale du Bâtiment.

Le rapport qu'il vient de présenter au Conseil économique, et que celui-ci a adopté à l'unanimité (moins une voix), a valeur de condamnation. Condamnation de ce régime « de rénovation », qui n'a pas fait mieux que ses prédécesseurs ; condamnation des « experts » optimistes de la Commission de l'Habitat du IV^e Plan, qui, contrairement à l'avis du représentant de la C.F.T.C., déclarèrent superbement qu'il suffisait de s'acheminer vers les 370.000 logements par an et acceptèrent que Debré ramène l'objectif final à 350.000 ; condamnation des Pangloss gaullistes, qui attendirent le recensement pour s'apercevoir que la crise du logement restait et n'avait pas diminué...

Pour en sortir il faut, estime M. Dumont, porter progressivement le rythme de la construction à 500.000, puis 580.000 logements par an. Voilà qui est lucide. Pourtant nous ne décernerons pas au leader patronal des compliments peu mérités.

D'abord parce qu'il a — avec ses pairs — cautionné jadis les rapports optimistes qu'il dénonce aujourd'hui. Ensuite parce qu'il ne suffit pas de dire : « Il n'y a qu'à... » bâtir plus de 500.000 logements, pour que la chose devienne possible ; il faut, pour passer du rêve à la réalité, prévoir le financement des logements à construire, la politique foncière qui permettra cette politique sans avantager les spéculateurs ; ce que le rapport Dumont ne fait pas. Enfin parce qu'il faut indiquer pour qui ces logements seront bâtis en priorité. Ce sont d'ailleurs ces remarques qu'a formulées Alfred Sauvy au Conseil économique, en rappelant que « gouverner, c'est choisir ».

Nous essaierons, dans cette double page, de ne pas tomber dans le travers du « n'y a qu'à-isme », que nous reprochons à M. Dumont.

APRÈS 5 ANS DE "RÉNOVATION" GAULLISTE

QUE la crise du logement persiste, nos lecteurs le savent. Nous n'avons cessé de le répéter ici. Quelques chiffres accablants suffisent à rappeler son existence à ceux qui ont la chance de n'en pas pâtir eux-mêmes.

Le surpeuplement concerne actuellement plus de trois millions et demi de logements (dont 1.700.000 en surpeuplement « critique ») ; soit près d'un logement sur quatre (24,1 %, dont 11,6 % en surpeuplement « critique »). En huit ans, loin de s'être atténué, cet état de fait s'est aggravé : 45.000 appartements surpeuplés de plus en 1962 qu'en 1954, date du recensement précédent.

Les « meublés » et les pièces sous-louées concernent en outre quelque 600.000 appartements (un sur vingt-cinq). L'âge des immeubles français — et, partant, leur confort — est l'un des plus grands du monde : quatre millions et demi d'appartements (près du quart) datent d'avant la guerre de 1870 ! Et plus de quatre autres millions ont été bâtis entre Napoléon III et la guerre de 1914. Au total, la grande majorité des logements français date d'avant la naissance des grand-mères des lycéens d'aujourd'hui ! Comment s'étonner, dans ces conditions, que trois millions de logements n'aient pas l'eau et huit autres millions pas de lavabo intérieur ?

Les logements neufs, dira-t-on, sont, eux, au moins, bien équipés. Certes ! Mais ils sont beaucoup plus petits qu'à l'étranger (3,5 pièces en moyenne, contre 4 en Allemagne et 5 en Hollande) ; si bien qu'à peine bâtis ils se trouvent surpeuplés (le taux de surpeuplement y est à peine plus faible que dans les logements d'avant-guerre). Surtout leur nombre reste incroyablement faible.

Moins d'H.L.M. qu'il y a quatre ans

Car le rythme français de la construction est l'un des plus bas d'Europe : le 9^e, dans le classement européen, par rapport au nombre des habitants, juste un peu avant le Portugal et l'Espagne... Alors qu'il faudrait bâtir — nous y reviendrons — 500.000 logements par an jusqu'à ce que la crise ait disparu, on se cantonne aux environs de 300.000. 320.400 en 1959, 316.000 en 1960 et 1961, 307.000 l'an dernier, 325.000 probablement cette année. En quatre ans, aucun progrès n'a été réalisé.

Il y a pire : la construction d'H.L.M. à louer — celle qui convient le mieux aux familles populaires qui n'ont ni capital initial (pour accéder à la propriété ou payer un « pas de porte » important), ni de quoi verser chaque mois le loyer prohibitif d'un appartement neuf — cette construction éminemment sociale est délibérément sacrifiée. On n'a terminé l'an dernier que 67.400 H.L.M. locatives (à peine un appartement neuf sur cinq !), soit 15.000 de moins qu'en 1959. Cette année, on achèvera peut-être 75.000, moins qu'en 1959 !

**La « force de frappe » coûte,
chaque jour, le prix de 500 H.L.M.
Que préférez-vous ?**

Les jeunes — qui doivent se trouver un toit pour abriter leurs amours — les familles des agglomérations en forte croissance démographique (la région parisienne en premier lieu) sont les principales victimes de cette situation et de cette politique, dont le caractère de classe est manifeste. Les enquêtes officielles ne laissent là-dessus aucun doute : c'est chez les locataires et les occupants de « meublés » — qui appartiennent pour l'immense majorité aux familles populaires — que l'on constate la plus grande proportion de mal logés (inconfort et surpeuplement) ; les classes populaires sont également celles qui doivent le plus souvent vivre en sous-location.

**810.000 résidences principales
ont disparu
entre les deux recensements**

Pourquoi donc la permanence de la crise ? Et pourquoi cette discrimination, que nous n'avons cessé de dénoncer d'année en année ? C'est, constate aujourd'hui M. Dumont — que ne l'a-t-il fait plus tôt ! — que les pouvoirs publics se sont trompés sur l'ampleur de la crise et qu'ils n'ont pas bâti assez.

Des chiffres parlants auraient pu être cités par le rapporteur au Conseil économique. Depuis la guerre, l'Allemagne a construit plus du double de nous (7,5 millions de logements, contre 3,2) ; l'Angleterre moitié plus (4,7 millions). Surtout, chez nous, la construction sociale est restée symbolique ; les H.L.M. n'ont représenté que le sixième des logements bâtis depuis la guerre !

A quoi il faut ajouter qu'une partie importante des logements neufs a été détournée

La crise d

- 3 millions et demi de logements
- 75.000 H. L. M. à louer par

née de son objet, ou compensée par la disparition simultanée d'autres appartements ; transformation de logements en bureaux, destruction d'immeubles, utilisation de logements comme résidences de vacances ou de week-end.

Au total, 810.000 appartements, utilisés comme résidences principales en 1954, ne l'étaient plus au recensement suivant. Cela représente près de la moitié (40 %) de ce qu'on avait construit entre temps (2 millions de logements).

Tel est le bilan, l'effroyable bilan de la IV^e République et de sa digne suivante. Celle-ci, tout en se pavanant et en promettant la lune — c'était déjà un ministre gaulliste, Lemaire, qui affirmait que la crise serait terminée en 1960 !... — n'améliore pas la situation. Qu'on en juge :

Ces faits condamnent le pouvoir gaulliste

● Les crédits budgétaires ouverts pour la construction restent toujours aussi limités ; s'ils ont un peu progressé cette année, c'est en raison de l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie ; un « programme spécial » de 35.000 H.L.M. en deux ans a en effet été voté à leur intention par le Parlement. Mais quand on sait que 250.000 familles environ sont revenues d'Algérie, on s'aperçoit que cette « rallonge » budgétaire correspond en fait à une aggravation de la crise du logement pour les métropolitains, chiffrable à quelque 200.000 logements.

Pour 1964, Mazzioli a promis que 325.000 logements seraient financés, permettant de mettre en chantier quelque 360.000 appartements dans l'année ; mais c'est à peine le chiffre de cette année (326.000 logements financés). On est loin de l'objectif de 500.000 — qui constitue un minimum à atteindre le plus vite possible — et plus loin encore de l'objectif social de 400.000 H.L.M. à louer (il ne sera financé que 99.000 H.L.M. l'an prochain). Mazzioli et Pompidou peuvent toujours amuser le tapis ; les chiffres officiels les condamnent.

● Aucun effort particulier n'est fait pour les jeunes : ni pour les étudiants, dont le nombre va doubler en cinq ans, et qui auraient besoin qu'on leur bâtisse au moins 40.000 chambres par an ; ni pour les jeunes travailleurs qui ne vivent pas chez leurs parents et pour qui il faudrait construire au moins 10.000 chambres (en foyers) par an ; ni pour les jeunes ménages qui, par centaines de mille chaque année, se constituent et ne savent où habiter. Assurément, le pouvoir gaulliste répond plus facilement aux jeunes par la matraque (voyez les manifestations étudiantes de la semaine passée) que par la politique de construction.

● La répartition géographique des logements reste toujours aussi anarchique. Le IV^e Plan n'avait rien prévu de précis à ce sujet et, depuis trois ans, aucun progrès n'a été fait. Si bien qu'on continue à ouvrir des chantiers dans des régions où la crise du logement a disparu (ou est très atténuée), tandis que la construction stagne ou même diminue dans des zones de forte croissance urbaine, où il faudrait faire un effort particulier.

Le cas des départements de la région parisienne est typique à cet égard. Alors que la population de cette région augmente chaque année de plus de 150.000 habitants et qu'il faudrait y bâtir un minimum de 140.000 logements par an, le pouvoir ne laisse construire que 75.000 appartements. Constatation plus grave : le nombre de logements achevés diminue, puisque, en 1959, on comptait près de 94.000 appartements construits dans la région, en 1960 et 1961 environ 80.000 par an et en 1962 75.000 seulement. Dans le département de la Seine, la baisse a été de près de 20 % en quatre ans ! Le cas des H.L.M. (qui représentent le quart seulement des appartements neufs) est plus grave encore, puisque, en quatre ans, la diminution du nombre des H.L.M. à louer a atteint près de 40 % dans la région parisienne (comme dans la Seine).

Le département de la Seine — à majorité de gauche — « vote mal », il est vrai, aux yeux des gaullistes !... Mais il y a une autre raison : le pouvoir a toujours minimisé l'importance des migrations de population à l'intérieur de la France. Elles sont d'au moins 120.000 personnes par an, estime le rapport Dumont ; cela signifie qu'à population constante, il faut, chaque année, 30.000 à 35.000 appartements neufs en ville pour remplacer ceux qu'ont quittés les ruraux contraints de quitter leurs champs par l'évolution économique.

Logement est toujours aussi grave

ments surpeuplés ● 600.000 « meublés » ou chambres sous-louées
in, alors qu'il en faudrait 400.000 ● une spéculation foncière
plus intense que jamais.

● Quand il se mêle de réformes, le pouvoir gaulliste agit comme Gribouille, provoquant souvent le pire, au nom, paraît-il, du mieux. Quelques exemples : les récentes mesures concernant la fiscalité immobilière sont d'une telle complexité que les spécialistes eux-mêmes ont du mal à les comprendre ; elles entraîneront d'ailleurs une augmentation (de l'ordre de 10 à 15 %) du prix de la construction, car les nouvelles taxes seront incorporées au prix des logements. Cela aura pour effet de gêner un peu plus encore la construction des logements à caractère social, qui, tenue par des prix-plafonds, ne peut ni dépasser les limites légales ni pratiquer les « dessous de table » courants dans la construction privée.

Il en va de même des mesures foncières en projet — nous y revenons ci-dessous — qui renchériront et ralentiront la construction. Quant au permis de construire, de réforme en réforme, il reste toujours aussi long à obtenir, les administrations ignorant souvent où en sont les projets de plans d'urbanisme en fonction desquels ces permis devraient être accordés ou refusés...

Ce que doivent être nos objectifs

Face à cette incohérence, face à ce mal-thusianisme gouvernemental — combien méprisants pour les mal logés — nous devons réaffirmer sans cesse nos objectifs (1) :

● 500.000 logements par an le plus vite possible (et non dans 17 ans, comme le propose le rapport Dumont), pour faire face aux besoins les plus urgents : 450.000 personnes de plus chaque année en France ; 120.000 personnes faisant l'objet d'une migration interne et quelque 100.000 travailleurs étrangers supplémentaires venant en France chaque année ; 220.000 appartements à remplacer chaque année (vu leur âge) ; le retard à rattraper (surpeuplement, « meublés », sous-locations) et l'avance à prendre (pour loger les jeunes ménages des générations montantes).

● Dans le total annuel, 400.000 H.L.M. locatives doivent être comprises pour atténuer rapidement la crise qui frappe particulièrement les familles populaires.

● Une répartition géographique de la construction s'impose, qui tienne compte des besoins les plus pressants (agglomérations en forte croissance) et de la vétusté effroyable de l'habitat rural (84 % des logements, à la campagne, n'ont ni lavabo ni w.-c.).

● La nationalisation des trusts de la construction et de la fonction de promoteur pour tout ce qui concerne la construction sociale est également indispensable. A leur place doit être créé un Service national de l'Habitat, géré par les travailleurs du bâtiment et les usagers, lui seul fera échapper la construction à la loi du profit, tout en garantissant l'efficacité maxima de l'effort entrepris par le pays pour le logement.

Les faux prétextes du pouvoir

Les prétextes avancés par le pouvoir gaulliste pour s'opposer à la poursuite de ces objectifs ne résistent pas à la réflexion :

— l'argent, l'Etat en a : avec les 600 milliards d'anciens francs consacrés chaque année à la « force de frappe », il pourrait tripler la construction d'H.L.M. et la porter dès à présent à près de 300.000 logements par an ; il suffirait de quelques ressources supplémentaires (un impôt sur le capital, sur les produits de luxe ou sur les résidences secondaires, par exemple...) pour parvenir au financement de 400.000 H.L.M. par an ;

— la capacité de production des entreprises du bâtiment : l'expérience montre qu'elle permet déjà de construire — si le financement est suffisant — 400.000 appartements dans l'année ;

— quant à la main-d'œuvre, elle n'a jamais fait défaut dans le bâtiment ; elle a augmenté de 20 p. 100 en huit ans ; il suffirait d'un progrès moindre, d'un peu de rationalisation et d'un peu plus de productivité pour parvenir aux 500.000 logements par an.

Reste à régler le problème foncier, et à mettre fin à une spéculation que le développement de la construction depuis la guerre n'a fait que stimuler.

Quelques faits valent ici mieux qu'un long discours. Le très sérieux Centre d'information et de documentation sur le bâtiment public (C.I.D.B.) vient d'indiquer qu'en vingt-trois ans (de 1939 à 1962) le prix du terrain libre dans le XVI^e arrondissement de Paris a été multiplié par 530 ! Dans le XIX^e et le XX^e arrondissement, où les terrains libres étaient plus nombreux, la « culbute » a été de 66.

L'ampleur de la spéculation foncière

A une trentaine de kilomètres de la capitale, des terrains achetés 0,50 F le m² avant 1920 se vendent aujourd'hui 5.000 anciens francs. Leur valeur s'est donc accrue dix mille fois, soit trente fois plus que la hausse moyenne du coût de la vie pendant ce même temps. Une statistique officielle (2) indique qu'entre janvier 1959 et juillet 1963, le terrain dans la région parisienne a presque quadruplé. Le bulletin du C.I.D.B., que nous citons plus haut, estime, de son côté, qu'en dix ans à Paris le prix des terrains a été multiplié par huit à dix...

La même situation existe en province, dans les agglomérations qui se développent. A la périphérie de Toulouse, les terrains agricoles devenus urbains ont vu leurs prix passer en quelques années de 100 à 1.000 puis 2.000 anciens francs le m². Cette augmentation du prix des terrains est d'autant plus scandaleuse qu'elle provient, pour une grande part, du résultat de l'effort de la collectivité publique en travaux d'équipement, voirie, primes et prêts à la construction.

Sauf intervention énergique des Pouvoirs publics, cette évolution va continuer. La population urbaine française, qui a augmenté de plus du tiers en quinze ans, constitue déjà 60 p. 100 de la population totale ; en l'an 2000, elle en représentera plus de 70 p. 100 (50 millions d'habitants sur 70). Or, pour la loger, il faut déjà trouver chaque année 5.000 hectares de terrains où construire ; il en faudra, pour réaliser nos objectifs, 7.000 (plus les terrains annexes, nécessaires aux équipements sociaux, culturels et sportifs).

Cette pression, si l'on n'agit pas, fera monter fabuleusement le prix des terrains. Or, la hausse de ces prix, si elle enrichit les spéculateurs, lèse les faibles pour qui la construction devient d'une cherté inabordable. Le directeur de l'office d'H.L.M. de Paris faisait remarquer, voici peu, que le prix du terrain, dans une H.L.M. de la capitale, coûtait aujourd'hui aussi cher que le prix de la construction proprement dite, le prix du sol ayant monté de 900 % en dix ans, et celui de la construction de 63 %.

A ce prix-là, l'Office de la capitale ne peut pratiquement plus construire, ses prix de revient dépassant tous les plafonds légaux. D'où la nécessité de bâtir dans des banlieues de plus en plus lointaines avec tous les problèmes de grands ensembles que cela pose : dépaysement, isolement, fatigue supplémentaire et temps perdu en transports par suite de l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail...

La « municipalisation » du sol...

Une saine politique foncière n'est donc pas un superflu : c'est un préalable sans lequel il n'y a pas de véritable politique populaire de l'habitat. Le but d'une politique foncière moderne devrait être :

1°) de ramener le prix du sol à sa « valeur d'usage », fixée par expertise, en tenant compte du prix de ce terrain avant la phase d'urbanisation qui l'a valorisé ;

2°) de donner aux collectivités locales les moyens d'acquérir les importantes surfaces de terrains dont elles ont besoin pour leur politique actuelle et future.

Faute d'une telle politique, les nouvelles générations et la masse des contribuables devront, en effet, payer dans quelque temps les progrès de l'urbanisme par des taxes toujours plus écrasantes ou par des loyers toujours plus élevés.

De tels moyens peuvent permettre à la collectivité de détenir un important portefeuille foncier et par là même d'être maîtresse du marché. C'est ainsi qu'ont agi des communes étrangères comme Stockholm, Amsterdam, Coblence, Fribourg. En sept ans, par exemple, à La Haye, le prix des terrains n'a monté que de 20 p. 100...

Faute de disposer actuellement des terrains nécessaires — les collectivités publiques n'ont pu, manquant d'argent, acquérir à temps les sols à bâtir — il nous faut réagir rapidement. Par la « municipalisation » du sol urbain à bâtir.

Cette solution, préconisée par le P.S.U. depuis trois ans et développée par Claude Bourdet devant le Conseil général de la Seine, a d'abord été jugée utopique ; mais, aujourd'hui, de nombreux administrateurs et techniciens reconnaissent qu'il faut s'engager dans cette voie.

Tout récemment, le ministre de la Construction y a fait allusion ; pour la rejeter, certes, mais en suggérant à sa place, une formule de bail à la construction qui permettrait de construire sans que le constructeur achète le terrain (3), en associant dans une même opération le propriétaire du sol et le constructeur. Une telle formule, si elle constitue un progrès certain, dans la mesure

où elle dissocie partiellement usage et propriété du sol, ne confie pas pour autant à la collectivité publique (sauf le cas des H.L.M.) l'usage exclusif des sols à bâtir.

Or cette destination est capitale, si l'on veut gonfler les réserves foncières des collectivités locales, afin de peser progressivement sur les prix du marché ; si, surtout, l'on veut éviter qu'à plus ou moins long terme ne se reconstitue de nouveaux bastions de propriété privée, qui obligeront les générations suivantes à résoudre les mêmes problèmes juridiques et financiers que nous, dans des conditions encore plus difficiles. Il nous faut donc, en dépit de l'évolution intéressante de la pensée des administrations, nous en tenir à notre objectif de municipalisation du sol.

... mettra définitivement fin à la spéculation

Comment celle-ci pourrait-elle se réaliser ? Par l'achat des sols nécessaires à la construction, sur la base d'un prix du sol antérieur à la période spéculative.

Le paiement aux propriétaires par les collectivités acheteuses se ferait soit en rentes — ce qui étalerait sur vingt ou quarante ans le versement du prix à payer — soit en nature, sous forme d'appartements construits sur le sol acheté. La collectivité deviendrait ainsi propriétaire du sol, la constitution d'un important portefeuille foncier lui permettant petit à petit, comme le prouvent les exemples étrangers, d'assainir l'ensemble du marché foncier.

Il y a en France 3.500.000

logements surpeuplés

mais le pouvoir ne construit que
75.000 H.L.M. à louer par an.

Là n'est cependant pas l'essentiel, car actuellement déjà les collectivités publiques deviennent propriétaires du sol dans de nombreuses opérations d'urbanisme auxquelles elles participent. Mais les sociétés d'économie mixte dans lesquelles elles détiennent une part majoritaire — sociétés qui réalisent les expropriations, installent la voirie et les réseaux divers... — rétrocedent en fin d'opération les sols ainsi aménagés. Et cela généralement à des propriétaires ou groupements privés qui sont chargés de construire à partir d'un plan masse et sur la base d'un cahier des charges. Le sol, aménagé par la puissance publique, redevient ainsi propriété d'un certain nombre de personnes morales ou physiques qui s'en servent — ou s'en serviront — pour spéculer (en vendant très cher les appartements construits sur ces terrains, par exemple).

Nous pensons quant à nous que le terrain ainsi aménagé ne doit plus être revendu à des sociétés ou personnes privées, mais doit rester à perpétuité propriété de la collectivité locale — la commune — qui l'a mis en état. Ainsi la spéculation prendrait-elle fin progressivement, faute de terrains sur lesquels porter.

Qui perdrait à la municipalisation ?

Les petits propriétaires ? Non, puisqu'ils seraient assurés soit d'un paiement en nature immédiat, soit d'une indemnisation régulière, grâce à une rente qui pourrait d'ailleurs être calculée de façon inversement proportionnelle aux revenus des intéressés (les très petits propriétaires touchant plus que les autres et évidemment que les détenteurs d'un grand domaine foncier).

Les agences ou sociétés qui achètent les terrains à bas prix pour les revendre ensuite aux prix les plus élevés et réaliser ainsi des profits scandaleux feraient, elles, les frais de l'opération. On ne peut que s'en réjouir sur le plan de la moralité comme sur celui de l'intérêt général. Faute de terrains sur quoi spéculer, ces agences seraient progressivement liquidées.

C'est par des mesures de cette ampleur et de cette vigueur qu'on pourra venir à bout du cancer de la spéculation foncière. Et seulement ainsi. La « municipalisation » du sol doit donc figurer parmi nos objectifs, au même titre que la revendication des 500.000 logements annuels (dont 400.000 H.L.M. à louer).

Ce ne sont pas seulement des objectifs sociaux que requiert notre époque, mais des revendications socialistes. Il nous appartient de les faire prendre en charge par tous les partenaires du Front socialiste, à la création duquel nous œuvrons.

R. Beunez et M. Rungis.

(1) Pour plus de détails, voir la brochure « Le Service national de l'Habitat » (0,50 F, 54, boulevard Garibaldi, Paris).

(2) Rapports et avis du projet de budget 1964 de la construction.

(3) L'idée du ministère serait d'obliger le propriétaire du sol à le louer à un constructeur pour une longue période ; on parle de « bail emphytéotique » (de 18 à 99 ans) à ce sujet.

ALBI : les viticulteurs demandent une juste rémunération

(De notre correspondant dans le Tarn : A. Crostes)

UNE centaine de viticulteurs tarnais ont commencé à bivouaquer lundi 18 novembre à 17 heures place de la Préfecture. Ils étaient refoulés le lendemain matin à 5 h 20. A 9 h 30, ils défilaient dans le calme et le silence autour de la Préfecture, changeant de direction chaque fois qu'ils se heurtaient à un dispositif policier. A 10 heures, réunion à la Maison de l'Agriculture. A midi, manifestation place du Vigan... Les gardes mobiles ne ratissaient que du vide, les manifestants se dispersant à temps. A 17 heures, nouvelle manifestation avec la présence de

maires de communes viticoles. Un meeting improvisé fut même tenu devant un cordon de gendarmes. La motion suivante a été adoptée : « Les viticulteurs du Tarn, regroupés au sein de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A., ont engagé la lutte pour exiger, une fois de plus, une juste rémunération de leur travail. « Devant les légitimes revendications de la profession, les Pouvoirs publics ont révélé leur totale méconnaissance de la réalité ainsi que leur volonté de repousser par la force toute tentative de démonstration même pacifique et placée

sous le signe de la non-violence. « Devant cet état de fait, qui démontre l'incapacité du gouvernement de résoudre les problèmes viticoles autrement que par la répression et la brimade, ainsi que sa froide détermination de ne pas prendre en considération nos revendications, le syndicalisme prend acte de l'attitude des Pouvoirs publics, pose le problème devant l'opinion publique et rejette toute la responsabilité des événements ultérieurs qui pourraient atteindre une gravité insoupçonnée sur le gouvernement. »

Le 21 novembre, c'était au tour de 300 femmes de viticulteurs de former à Albi un cortège, et de se rendre derrière des pancartes de la place Jean-Jaurès à la Préfecture. Les femmes de viticulteurs ont posé la question de leur avenir et de celui de leurs enfants ; elles se sont affirmées solidaires de leurs maris.

Ces manifestations ont fait grosse impression dans le Tarn et montré la détermination des agriculteurs et leur sens de l'organisation. Nul doute qu'elles auront contribué à accroître la prise de conscience des agriculteurs tarnais.

TEXTILE :

Une hausse constante

GISCARD D'ESTAING est fort attaché à certain plan de stabilisation et s'en sert comme prétexte pour lutter contre des augmentations de salaires pourtant bien justifiées.

Mais qui attaque-t-il pour arrêter cette hausse croissante des prix ? Les petits détaillants ? Qui favorise-t-il ? Les grands magasins. Est-ce vraiment la bonne solution ? Et ne devrait-il pas, pour le textile, s'attarder à mieux étudier ce qui se passe actuellement chez les fabricants de lainage ?

Car la hausse fort importante du lainage, et cette hausse n'est pas terminée, ne commence-t-elle pas à ce stade ? Les détaillants ne faisant, en somme, que la répercuter dans leurs prix de vente...

Oh ! bien sûr, Giscard d'Estaing vous répondra que s'il y a hausse des lainages cela vient de l'augmentation des ouvriers en textile. Voyons cela de plus près. Il y a bien eu, en effet, une hausse des salaires des ouvriers en septembre 1962, l'accord d'une quatrième semaine de congés payés et la réduction des zones de salaires. Elles furent suivies dans l'année par une hausse des lainages de 9 p. 100.

Mais cette hausse de 9 p. 100 n'est qu'une goutte d'eau, car les détaillants ont subi de la part des grossistes une hausse de 20 p. 100 depuis quinze mois.

Mais quelles sont la ou les causes de cette hausse ?

C'est peut-être une augmentation de la demande de la laine brute sur le plan international suivie sans doute d'une spéculation sur le plan national. Il y a manque également d'ouvriers dans le textile, ce qui favorise cette spéculation.

De plus, les investissements ont été insuffisants, une crise ayant été prévue à tort, et également les producteurs-exportateurs reçoivent de tels avantages qu'ils livrent mal le marché intérieur, ce qui contribue aussi à la hausse du textile.

Quels remèdes apporter ?

Ne comptons surtout pas sur le gouvernement, ami des hommes des trusts, des banques et des grands magasins (tel l'Inno, chère à Chalandon, U.N.R.).

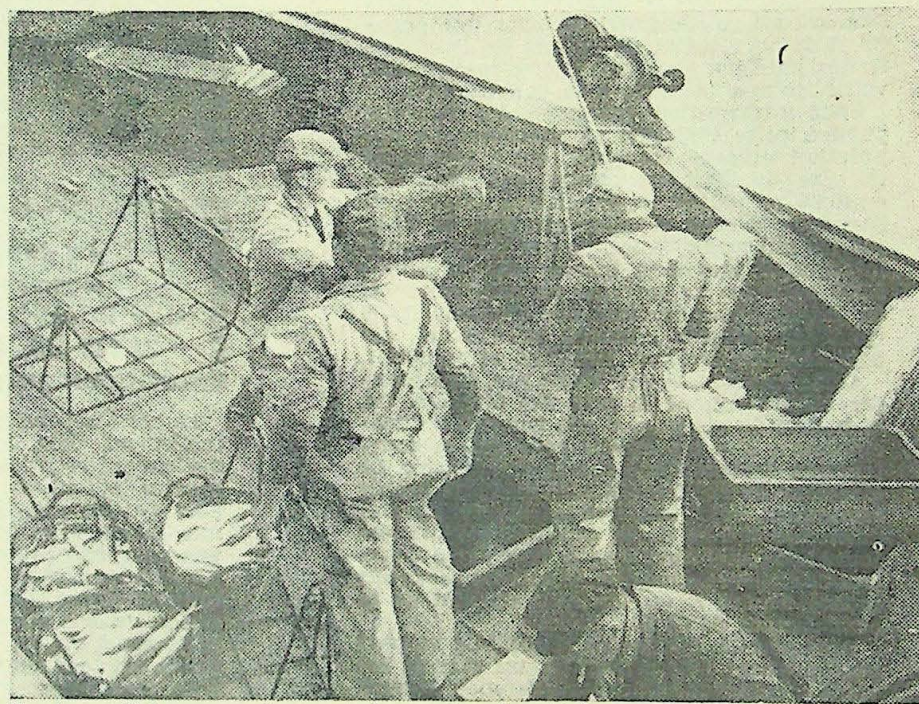
Mais un régime socialiste pourra, lui, socialiser les trusts du textile, comme les autres, supprimer les impôts indirects si lourds aux petits consommateurs et œuvrer à la création d'un fonds de stabilisation des matières premières à l'échelon mondial.

Les structures de l'économie française devront, de plus, être complètement changées si nous voulons que le pouvoir d'achat des travailleurs soit amélioré définitivement, ce à quoi se refusent toujours tout régime capitaliste, quel qu'il soit.

D. F.

La ROCHELLE : les armateurs licencient tous les marins-pêcheurs

(De notre correspondant à La Rochelle, M. Bouscasse)



Un travail harassant, avec des nuits de six heures... (Photo Tribune.)

Le conflit qui oppose les marins-pêcheurs aux armateurs rochelais s'est brusquement aggravé dans la dernière semaine de novembre, à la suite de la décision des armateurs de déposer les rôles de tous les bateaux de pêche en riposte au retard de 24 heures décidé par les marins à chaque départ à la « marée » pour appuyer leurs revendications.

Ces revendications concernent essentiellement les marins « à la part », c'est-à-dire les marins qui au lieu d'être rémunérés au mois et au pourcentage, ne touchent comme salaire qu'une part de la vente de la pêche (soit 35 p. 100 du montant de cette vente après déduction des frais) et qui ne bénéficient d'aucuns congés payés annuels, réclament de ce fait 22 jours de vacances payés par l'armateur à raison de 13 F par jour.

De leur côté, les marins au mois réclament une amélioration de leur pourcentage.

Certes les marins « à la part » ont eu longtemps la réputation à La Rochelle d'avoir des revenus élevés ; qu'en est-il en réalité ? La part rapporte au marin, suivant les bateaux et suivant le succès des marées, de 10.000 à 15.000 F par an, mais à quel prix :

Les « marées » durent 15 jours pleins, ce qui donne droit actuellement au marin, à 3 jours à terre de demi-repos puis il doit assurer certains services à bord ; 15 jours en mer dans des conditions très fatigantes : travail harassant par tous les temps, avec des nuits de 6 heures seulement.

Et c'est ce repos de 3 jours que les armateurs proposent de réduire de 18 heures pour récupérer les 22 jours de congés payés ; ils accepteraient de même une faible augmentation du pourcentage des marins au mois, mais en réduisant en contrepartie l'effectif de chaque bateau d'un membre.

Le syndicat C.G.T. des marins-pêcheurs fait remarquer qu'avec les conditions proposées par les armateurs pour les marins à la part, ces derniers seraient amenés à faire une « marée » supplémentaire dans l'année, l'armateur en payant 22 jours de congés annuels, arriverait à gagner plus, c'est-à-dire à extraire un surprofit du travail des marins.

Le conflit risque de se prolonger, les marins se font inscrire au fonds de chômage dans cette perspective, mais sont-ils si unis qu'ils le laissent officiellement ? C'est peu probable car tous ne sont pas aussi bien armés pour résister à un prolongement du conflit notamment ceux qui se sont lourdement endettés pour l'acquisition de leur navire. Si l'on y ajoute le passé de patronat de commanditaires, on peut augurer maintes rebondissements à ce conflit qui intéresse tous les Rochellais par ses répercussions sur l'économie de la ville et derniers doivent se sentir solidaires de camarades ayant un statut bien différent du leur, mais qui sont finalement salariés exploités par le même patronat.

Ille-et-Vilaine : le S. G. E. N. contre la loi du 31-12-1959

Le Bureau fédéral d'Ille-et-Vilaine du P.S.U. a reçu récemment la lettre suivante que nous publions.

Cher collègue, cher camarade, « OUEST-FRANCE » a qui nous avons adressé le texte ci-joint le 26 octobre a refusé de le publier.

Nous avons insisté auprès de la rédaction, mais en vain.

Devant cette carence et la mauvaise foi systématique du journal local, nous tenons à vous adresser directement, à titre d'information, le texte en question.

Le bureau départemental du Syndicat général de l'Education Nationale

A la suite de divers articles parus ces jours derniers dans « Ouest France », le Syndicat général de l'Education Nationale (C.F.T.C.) croit utile de rappeler une nouvelle fois son hostilité fondamentale à la loi d'aide à l'enseignement privé, tant sur le plan des principes que sur le plan des faits.

Attaché à la liberté de l'enseignement et considérant l'exercice de cette liberté comme un ultime recours des familles que ne satisfait pas l'Education Nationale, le S.G.E.N. ne saurait admettre le principe même des subventions de l'Etat à des établissements privés. La liberté ne s'allie pas, même partiellement ; ECOLES PRIVEES, FONDS PRIVES. A ce seul niveau des principes le S. G. E. N. considère bien comme scandaleuses les subventions accordées par l'Etat à l'enseignement privé, et il l'a redit récemment avec l'ensemble des organisations syndicales.

Au plan des faits, le « scandale » n'est pas moins grand. Alors que l'Etat ne peut faire face à tous les besoins du grand service public qu'est l'Education Nationale, n'est-il pas proprement « scandaleux » qu'il puisse distraire une partie de nos crédits pour subventionner un secteur privé d'enseignement ? Quant au raisonnement qui consiste à justifier cette aide en disant que cet enseignement privé joue le rôle d'un véritable service public puisqu'il « assure l'instruction et pour une part l'éducation de 1.300.000 enfants environ », c'est là un raisonnement spécieux et de surcroît fort dangereux pour ceux qui le tiennent car il risque de déboucher un jour sur l'intégration pure et simple de l'enseignement privé dans l'enseignement d'Etat. Les enseignants privés soucieux à juste titre d'améliorer leur situation matérielle difficile, devraient mesurer ce danger.

Enfin le S.G.E.N. s'étonne qu'on puisse lui reprocher — à lui et à d'autres — de s'exprimer en termes de combat. S'il y a eu combat, les vainqueurs de 1959 ne sont-ils pas les enseignants privés ? — des vainqueurs qui, loin d'essayer de faire oublier leur victoire, feignent aujourd'hui d'ignorer les positions, maintes fois affirmées pourtant, du S.G.E.N. et du Bureau fédéral de la C.F.T.C.

Le S.G.E.N. pour sa part, et en accord avec les autres syndicats d'enseignants publics, continuera à œuvrer pour l'abrogation de la loi du 31 décembre 1959, et pour l'élaboration d'une véritable réforme de l'enseignement dans le cadre de l'Education Nationale.

La Section du S.G.E.N.

Brest: L'affaire de la pharmacie mutualiste

(De notre correspondant particulier à Brest A. GLOAGEN).

Il s'agit d'un projet de l'Union des Mutuelles du Finistère, vieux déjà de plusieurs années. Dès 1960, une convention fut déjà passée entre les mutuelles et M. Garry, pharmacien, pour permettre aux mutualistes de faire honorer gratuitement leurs ordonnances. Pour cette attitude, M. Garry se vit infliger cinq mois de suspension par l'Ordre des pharmaciens et se vit refuser la livraison des médicaments par les grossistes.

Le 14 juin 1962, l'Union Mutualiste demande au préfet la création d'une pharmacie par voie directe. En raison du « numéris clausus », le préfet demande à M. Garry de lui remettre sa licence pour la transférer à l'U.M. M. Garry qui a des appréhensions (il connaît ses confrères) réclame l'assurance qu'elle lui sera rendue en cas d'échec : le préfet et les dirigeants mutualistes apaisent ses craintes et il remet sa licence le 25 avril. Le 26, le préfet la transmet à l'Union Mutualiste. Mais il faut aussi une autorisation de gérance de l'Ordre des pharmaciens qui est aussitôt demandée. La Fédération Nationale de la Mutualité fait savoir que dans ce cas le préfet peut accorder une autorisation provisoire de gérance qui réduit le fermeture effective à quelques jours. Si la pharmacie avait rouvert ainsi, il est évident que le soutien populaire aurait assuré son succès.

Mais légalistes et pusillanimes, les responsables mutualistes préférèrent attendre, si bien que le 26 juin, le ministre Marcellin, sous la pression du lobby pharmaceutique casse la décision du préfet. Entre temps les pharmaciens brestois introduisent une pharmacienne d'Algérie qui prétend bénéficier de l'antériorité bien que n'ayant pas de local et n'étant pas inscrite sur la liste des pharmaciens rapatriés puisque celle-ci n'est pas encore faite.

Les intérêts des exploités

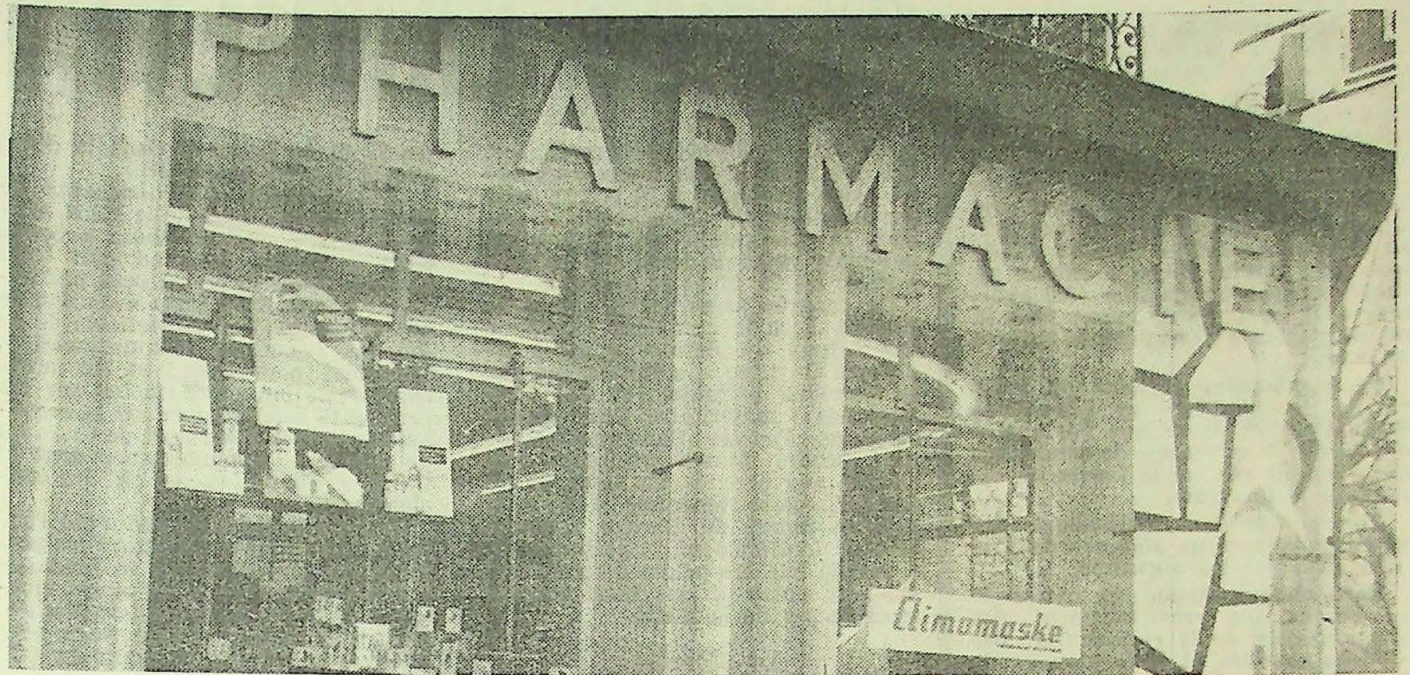
Le ministre peut lui accorder sans formalités une création par dérogation. Cependant, par un geste inouï qui en dit long sur la moralité de la V^e, c'est la licence, propriété de M. Garry et qu'il n'avait remise que sous condition, qui est donnée à la rapatriée.

M. Garry, pour avoir fait passer son idéal socialiste avant l'amour des gros sous, perd sa pharmacie et le droit d'exercer son métier. Qui s'en soucie ? Sûrement pas les dirigeants mutualistes qui lui ont coupé les vivres depuis le 30 septembre ainsi qu'à ses employés, et semblent plutôt s'ingénier à lui susciter des ennuis. Un seul exemple : le stock actuel de la pharmacie représente plusieurs millions, mais ne peut être réalisé faute de licence. Or du fait de sa fermeture, voulue par les mutuelles, son découvert à la banque atteint environ le tiers de la valeur du stock.

Discrètement conseillé, le banquier a décidé de se montrer impitoyable et réclame le remboursement immédiat du découvert sous peine de poursuites ; les Mutuelles responsables, avec le ministre, de la situation, ont les moyens de parer à cette difficulté momentanée mais ne veulent rien faire, sans doute pour punir Garry d'avoir été le seul honnête et le seul à prendre des risques dans cette affaire. Celui-ci n'est soutenu que par une poignée de mutualistes indignés, mais sans grands moyens face à la formidable coalition du Pouvoir et du Syndicat pharmaceutique et à l'hostilité de l'U.M.

Les mœurs du gaullisme

Il serait bon que les mutualistes de base soient enfin largement informés et appelés à l'action — ce que les Mutuelles n'ont jamais fait. leur secrétaire ayant déclaré péremptoirement que personne ne bougerait pour la pharmacie. Il serait bon que les responsables mutualistes se conduisent en mutualistes et non en patrons de choc jetant sur le pavé les travailleurs qui ne peuvent plus servir. L'émotion suscitée par cette affaire n'est pas près d'être apaisée. Elle en dit long sur les mœurs politiques du gaullisme, sur la puissance des lobbies et, hélas sur la faiblesse des masses inconscientes, s'en remettant aveuglément à des directions irresponsables qui une fois calées dans leur fauteuil n'ont plus qu'une devise : « Pas de vagues ».



Aurait-il un lobby pharmaceutique ?

(Photo Elie Kagan.)

ORNE : POUR UNE UNION MAIS SUR UN PROGRAMME MINIMUM COMMUN

(De notre correspondant dans l'Orne, G. Couderc)

Le vendredi 22 novembre s'est tenue à Laigle (Orne) une réunion organisée par le Centre d'action institutionnelle, avec le concours de M. Mermaz, candidat malheureux aux dernières élections législatives, président du Rassemblement démocratique de l'Orne, Charles Hernu, Fouet (député de la Sarthe), François Mitterrand.

Cette réunion, véritable appel du pied à Defferre, avait pour thème les prochaines élections présidentielles. Mille personnes entendirent d'abord M. Mermaz insister sur la misère des départements de l'Ouest, Fouet parler de la force de frappe, Hernu préciser que « le cheval (le programme) n'arriverait gagnant que s'il était bien monté par le jockey (le candidat), celui-ci pouvant être Defferre ». Avec François Mitterrand, c'était un très brillant exposé politique, économique, social... et électoral, écouté avec la plus vive attention par le nombreux public sensible à la bonhomie et à l'adresse du député de la Nièvre.

Celui-ci déclarait, en particulier : « Nous nous considérons, dès maintenant, les lieutenants dévoués de celui qui sera choisi comme le meilleur porte-drapeau des républicains et des démocrates. J'entends par là tous ceux, des indépendants et M.R.P. aux socialistes, qui veulent débarrasser ce pays d'une monarchie non héréditaire et de la bande U.N.R. »

Vivement applaudi par une partie de la salle, il lançait un appel aux contradicteurs éventuels.

Guy Couderc, secrétaire fédéral du P.S.U., monta le premier sur la tribune pour déclarer : « Il est bien certain que le pouvoir gaulliste ne pourra être abattu que par l'union de la gauche et des indécis. Mais, s'il

est certain qu'une partie des sympathisants du M.R.P. votera pour le candidat de la gauche, on se demande bien ce que viendraient y faire les indépendants - caméléons. A moins qu'on ne veuille recommencer un nouveau pacte des zouaves du pont de l'Alma. Et s'il est vrai, comme l'a dit Hernu, qu'un bon jockey puisse mener un bon cheval au poteau d'arrivée, il est exceptionnel qu'il puisse mener une Rossinante. Alors, union, oui, mais pas n'importe laquelle, et pas sur n'importe quoi. Que serait cette éphémère majorité lors du premier débat parlementaire sur le plan Langevin-Wallon ou sur la nationalisation des pôles de domination économique actuellement sous emprise capitaliste ? Nous n'avons pas le droit de duper une nouvelle fois les travailleurs et les paysans de ce pays sur la valeur réelle de notre union. Les impuissances parlementaires de la IV^e République ont permis au moins autant que la guerre d'Algérie la prise du pouvoir par les inconditionnels.

Les moyens à utiliser

« Alors union, oui, mais d'abord sur un programme minimum commun. Entre employeurs et salariés, il est fréquent de conclure des conventions collectives ; il est possible de conclure de même un contrat entre les organisations politiques voisines et d'y donner un caractère solennel. Ce contrat devrait énoncer les principales options économiques et politiques formant un programme de transition et lancer l'idée d'un contre-plan, en précisant les moyens à utiliser. Ce n'est que sur ces bases que devrait alors survenir la désignation du candidat de la gauche. Tout autre procédé est malhonnête et sans valeur politique sinon immédiate et électoraliste.

« Il est, en outre, vain de citer l'union des démocrates sans parler des cinq millions de voix communistes. Il est impossible de travailler sans eux et il est impossible de parler, Mitterrand, sans traiter de l'accord des camarades communistes sur le programme. Hommes et femmes qui avez cru de votre devoir d'assister à cette réunion, je précise au nom du Parti Socialiste Unifié que nous ne cautionnerons cette union, pourtant absolument nécessaire, qu'après accord sur le programme. Nous n'avons, en ce qui nous concerne, jamais dit « oui » à de Gaulle et à la « bande U.N.R. ». Nous dirions demain « non » à ceux qui, consciemment ou inconsciemment, se feraient les complices d'une nouvelle duperie des hommes et des femmes sincères de ce pays. En résumé, je ne doute pas de la sincérité de Mitterrand, Hernu et leurs amis, mais il importe qu'ils comprennent que l'heure n'est plus à des accords pré-électoraux, mais à la définition d'une char-

te entre organisations politiques voisines établie sur un programme commun. » (Vifs applaudissements.)

Le secrétaire du P.C. déclarait ensuite son accord total avec le camarade du P.S.U., ainsi qu'un autre orateur ; paradoxe, Boudet, ancien député U.N.R., signataire de l'amendement Salan, se déclarait « impressionné par la jeunesse et la volonté des précédents orateurs, et d'accord avec eux sur le programme ».

Mitterrand répondait alors aux orateurs et se déclarait d'accord sur le programme, mais précisait que, pour lui, ce n'était pas plus important que la désignation du candidat. Il répétait même que, pour lui, l'union envisagée groupait aussi les indépendants, républicains autant que d'autres.

La réunion se terminait à une heure du matin, et le secrétaire du P.S.U. fut alors invité au pot de l'amitié : comme il est unitaire, il a accepté.

Il serait bon qu'on ne laissât pas aux autres partis le soin d'expliquer la lutte contre le gaullisme. A quand des orateurs du P.S.U., puisque nos querelles intestines semblent avoir trouvé leur solution... unitaire ?

Le résultat de 10 ans de lutte de l'Association Nationale des cheminots anciens combattants

Le 31 octobre 1963, l'Assemblée Nationale a adopté le budget des Travaux publics pour 1964, après que le ministre des T.P. ait apporté les assurances suivantes en ce qui concerne les bonifications de campagne double et simple :

« Je réponds simplement à M. Dumortier qu'il s'agit d'un engagement du gouvernement de prendre au cours de l'année 1964 une première mesure au titre des bonifications de campagne en faveur des cheminots.

« C'est un engagement formel, qui ne figurera d'ailleurs pas au budget lui-même et qui n'a pas à y figurer, mais qui figurera dans le budget de la S.N.C.F. Cette décision étant intervenue en 1964 aura le caractère d'une mesure acquise, et sera donc automatiquement appliquée en année pleine sur l'année 1965. »

Il reste maintenant à faire entrer dans la vie ces déclarations qui constituent une première et importante victoire de l'action unie des cheminots anciens combattants que nous invitons à venir rejoindre les rangs de l'ASSOCIATION NATIONALE DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS, PRISONNIERS ET VICTIMES DE GUERRE (A.N.C.A.C.), 9, r. Dautancourt, Paris.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e)
● Rédaction : 8, rue Jenner Paris (IX^e)
Tél. : SUF 19-20 Tél. : PIG 05-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

LE NOUVEAU DÉPART du PSU

La section de Rennes (I.-et-V.) a enregistré, dès le lendemain du Congrès, 4 adhésions.

La Fédération de la Nièvre nous donne une série de bonnes nouvelles : adhésions après le Congrès, la section de Guerigny qui comptait 6 membres au début de l'année en a aujourd'hui quinze. Une section sera fondée le 10 décembre à Cosne-sur-Loire (s'adresser : Peignat, 10, rue Emile-Combes); de nouveaux abonnements à Tribune Socialiste ont été transmis. La réunion du Cercle d'études politiques avec Daniel Mayer a obtenu un succès « franc et massif » (300 auditeurs). Il en a été de même pour la manifestation à Nevers contre la force de frappe.

De nombreuses sections de Paris et de la banlieue se réjouissent d'adhésions et de ce que j'ai appelé des réadhésions (retour de camarades qui s'étaient mis sur la touche en attendant le Congrès).

Une prospection méthodique des abonnés et anciens abonnés de Tribune socialiste est organisée.

Dans chaque section, un camarade se charge du renouvellement des abonnements, de la récupération des anciens abonnés, et de la propagande en faveur de nouveaux abonnements.

Edouard Depreux

Fédération de l'Aude

Edouard Depreux, secrétaire national du P.S.U., participera aux réunions publiques suivantes :

— Le samedi 7 décembre, à 21 h. à Narbonne, Palais du Travail (Salle Lacroix);

— Le dimanche 8 décembre, à 17 h. 30, à Carcassonne, salle des fêtes de la mairie.

D'autre part, le Congrès fédéral de l'Aude du P.S.U. se tiendra à Carcassonne, dimanche 8 décembre, avec l'ordre du jour suivant : Compte rendu du Congrès national du parti; application des décisions prises; réorganisation de la propagande et de l'activité fédérales.

LENS : Contre la force de frappe

Le meeting contre la force de frappe, organisé à Lens le 1^{er} décembre, a obtenu un magnifique succès. En effet, 10.000 manifestants, en tête desquels avaient pris place les responsables départementaux des organisations suivantes : P.S.U., M.C.A.A., P.C., S.F.I.O., F.E.N., C.G.T., etc., suivis des parlementaires et des élus locaux, défilèrent dans la ville jusqu'à la place du Cantin. Après la lecture de la déclaration du comité départemental temporaire contre la force de frappe, le camarade secrétaire de la F.E.N. fit adopter à l'unanimité une résolution qui reprenait les termes de la déclaration.

Les 10.000 manifestants se dispersèrent ensuite, résolus à continuer la lutte, coude à coude, contre la force de frappe.

METZ : La Ville et le Citoyen

La section de Metz du P.S.U. a invité l'A.D.E.L.S. à organiser une conférence-débat sur le thème « La Ville et le Citoyen ». R. Beaunez, secrétaire national de l'A.D.E.L.S., animera cette réunion qui aura lieu le vendredi 6 décembre à 20 h. 45, à la brasserie Pasteur, à Metz.

Comment lire et apprécier un budget communal

L'A.D.E.L.S. (Revue Correspondance Municipale) et Peuple et Culture organisent en commun une visite à la Mairie de Poissy (Seine-et-Oise), le samedi après-midi 14 décembre, pour examiner sur place et à partir d'un cas concret le budget d'une commune en expansion rapide.

Cette visite, qui est la première d'une série prévue à cet effet, fait suite aux différents cours donnés sur les finances locales.

Le rendez-vous est fixé à 15 h. à la Mairie de Poissy.

Moyens de transport : trains gare Saint-Lazare, à 14 h. 11 et 14 h. 32.

La F.E.N. pour l'application du plan LANGEVIN-WALLON

FORTE de 340.000 adhérents, soit les trois quarts d'une corporation syndiquée à 80 p. 100, celle des membres de l'enseignement public, la Fédération de l'Education nationale vient de tenir son congrès à Paris les 26, 27 et 28 novembre.

Ce congrès assez terne, qui contrastait avec le caractère passionné des débats du dernier congrès de « Force Ouvrière », a été marqué par la classique affrontement des trois tendances : majoritaire, Ecole émancipée, ex-cégétiste (Bouches-du-Rhône). Encore faut-il souligner que, comme aux congrès du S.N.I. et du S.N.E.T., cette tendance a voté le rapport moral du Bureau national sortant (entièrement majoritaire) et a insisté sur les points d'accord qui existent entre « les deux grandes tendances » de la F.E.N.

La détresse de l'enseignement public

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général de la F.E.N., Georges Lauré, a dénoncé « le déséquilibre scandaleux entre les besoins et les moyens de l'éducation nationale ». Il a souligné que « le pouvoir n'y a répondu que par des déclarations d'intention contredites par un effort financier toujours insuffisant et par des réformes équivoques ».

A l'appui de ces affirmations, le secrétaire général de la F.E.N. a indiqué que le programme de la commission Le Gorgeu, qui définissait « les besoins incompressibles » de l'Education nationale (soit 1.694 milliards, dont 1.450 à la charge de l'Etat pour 1962-65) avait été réduit de 17 p. 100. Les abattements les plus importants portant sur l'enseignement élémentaire (écoles maternelles et classes terminales), les collèges d'enseignement général (C.E.G.), les écoles normales primaires.

D'autre part, des crédits inutilisés sont reportés d'un exercice sur l'autre, ce qui, selon le secrétaire de la F.E.N., pourrait être évité si l'on avait décidé « que tout serait désormais financé par l'Etat, quitte à demander une contribution des collectivités ».

Georges Lauré a également insisté sur l'insuffisance du recrutement des maîtres qui oblige les enseignants à faire beaucoup d'heures supplémentaires (un conflit a, d'ailleurs, éclaté entre la F.E.N. et le S.G.E.N. à propos de la grève des heures supplémentaires). Lauré a parlé aussi de l'insuffisance des palliatifs en matière de recrutement : appel à des maîtres auxiliaires ou contractuels dont la condition est difficile, offres d'emplois aux ingénieurs, aux « professionnels », voire aux officiers. Autre palliatif : le recours à la télévision dont on prétend « ignorer dangereusement les limites », alors qu'elle ne peut être qu'un « auxiliaire précieux » dans certains enseignements.

Georges Laure s'est félicité de l'action menée par le C.N.A.L., au sein duquel la F.E.N. collabore avec les partis d'opposition. « Pour nous, a rappelé Lauré, l'expansion et la démocratisation de l'enseignement sont inséparables de la laïcité et c'est pourquoi nous avons fait le serment de manifester en tous lieux notre opposition à la loi Debré et de lutter jusqu'à son abrogation. »

Le secrétaire général a rappelé aussi la prise de position de la F.E.N. en faveur de la nationalisation de l'enseignement : « par la faute de nos adversaires, ce pays a désormais, dans le domaine de l'enseignement, l'alternative de la politique actuelle du gouvernement ou de la nationalisation ».

Par ailleurs, Lauré a vivement critiqué « le démantèlement du ministère de l'Education nationale » et la volonté du pouvoir gaulliste de mettre en tutelle les serviteurs de l'Etat : « L'administration, menacée d'épuration, est tenue en lisière; l'appareil de l'Etat tout entier est sans aucun recours à la discrétion de l'Elysée ou de ceux qui se réclament de son autorité. »

Le débat d'orientation

Les discussions touchant à l'orientation syndicale ont surtout porté, comme au congrès de F.O., sur les problèmes de l'unité syndicale et de l'intégration (questions qui avaient déjà été abordées dans le rapport

d'activité de Lauré et dans le débat auquel il avait donné lieu).

Contrairement aux dirigeants de Force Ouvrière, ceux de la F.E.N. estiment que « quelque chose a bougé dans la C.G.T., dont on doit tenir compte, même si on ne peut pas encore démêler dans cette évolution ce qui est profond et irréversible de ce qui est seulement circonstanciel ». Toutefois, pour Lauré et ses amis, cette évolution porte moins sur les problèmes concrets que sur la reconnaissance de « l'existence de courants de pensée », reconnaissance dont la C.G.T. « n'a pas encore tiré les conclusions ».

Quant à la C.F.T.C., elle a été l'objet de nombreuses attaques : les plus virulentes provenant de la tendance « Ecole émancipée », les moins virulentes de la tendance « ex-cégétiste ». Dans son rapport, Lauré avait bien indiqué, en ce qui concerne la C.F.

deuxième jour, l'occasion pour chacune des tendances de préciser à nouveau son point de vue.

Aulong, membre du B.F. sortant et porte-parole des majoritaires, s'attacha à répondre, sur un ton très modéré, aux critiques des autres tendances. Il souligna que la F.E.N. ne pouvait être absente du Comité contre la force de frappe où elle retrouve les partis politiques amis. Il estima nécessaire également la présence des représentants syndicaux au C.S.E.N. (Conseil supérieur de l'Education nationale) même si, comme l'avait dit Lauré, « la porte est devenue étroite ». Toujours en réponse au porte-parole de l'Ecole émancipée, il se félicita que, sur le plan de la fonction publique, la F.E.N., par ses contacts avec F.O. et la C.G.T., ait isolé la C.F.T.C. (on sait que, par ailleurs, le S.N.I., l'organisation la plus influente de la F.E.N., refuse de participer au colloque organisé par la S.F.I.O., en raison de la présence de la C.F.T.C.).

Toutefois, le porte-parole des majoritaires se défendit d'accepter dans la confusion une alliance avec les ex-cégétistes qui enfermerait les amis de l'Ecole émancipée « dans une sorte de ghetto ». Il regretta que la C.G.T. maintienne, pour les personnels de l'Education nationale, « de petits syndicats qui ne sont pas toujours tendres pour la F.E.N. », alors que les institutions cégétistes ont rejoint celle-ci en 1954 (à la suite, il est vrai, d'une décision du Bureau politique du parti communiste). Sur le problème de l'intégration, il affirma que la majorité était en désaccord avec au moins une partie des membres de la tendance Bouches-du-Rhône. Lorsqu'il évoqua, à ce sujet, Lénine, il fut interrompu par des cris dans la salle (« Il n'est pas là ! »). Mais Aulong de citer un texte émanant des syndicats d'Allemagne orientale et affirmant que ceux-ci reconnaissent « le rôle dirigeant du parti » (ce qui, là au moins où le parti est au pouvoir, est bien une forme d'intégration). Malgré tout, quelles que soient les divergences qu'il ne faut pas cacher, le porte-parole du Bureau fédéral souligna, en terminant, qu'« une concordance de vues totale était possible sur certains points ».

Le vote qui suivit devait donner 7.908 mandats pour le texte majoritaire contre 2.322 à celui de l'Ecole émancipée, 713 à celui des ex-cégétistes et 499 abstentions.

Pour le plan Langevin-Wallon

Par contre, c'est à une quasi-unanimité que devait être adoptée la motion sur les problèmes pédagogiques présentée par le Bureau.

Ce texte reprend les termes du plan Langevin-Wallon sur la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans (institution d'un système de six cycles scolaires, licence obligatoire pour tous les enseignants et formation des maîtres des quatre premiers cycles dans des établissements communs de type école normale supérieure).

Alors que le S.N.I. et le S.N.E.S. ne sont pas d'accord sur la durée sur les modalités de la formation des maîtres, le congrès n'en a pas moins préconisé des mesures immédiates destinées à amorcer l'application du plan Langevin-Wallon pour l'application duquel la F.E.N. entend mener une action vigoureuse.

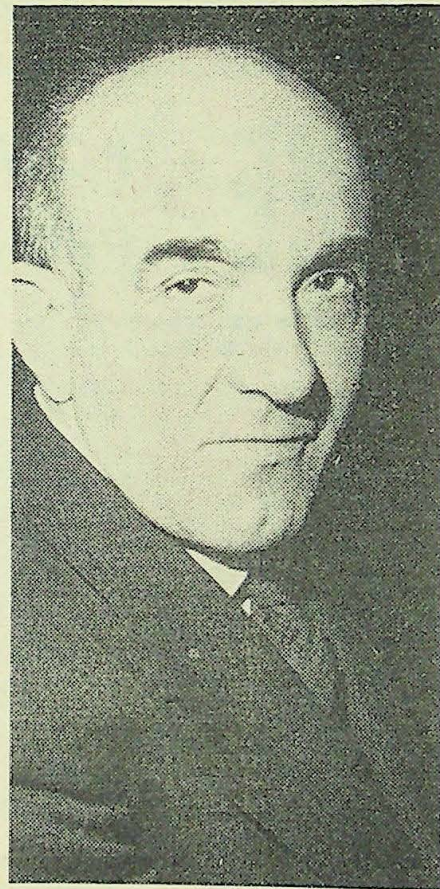
Ces mesures immédiates comprennent :

— le doublement du recrutement des écoles normales primaires au niveau de la seconde;

— l'organisation, après le baccalauréat, d'un cycle d'études de deux années pour les élèves-maîtres instituteurs, sanctionnées par un certificat d'aptitude à l'enseignement et permettant d'aborder sans délai les études de licence;

— l'ouverture beaucoup plus grande des instituts préparatoires à l'enseignement secondaire (I.P.E.S.) aux élèves-maîtres instituteurs et aux étudiants titulaires d'un certificat de propédeutique.

Le congrès a voté, d'autre part, une motion rappelant que le service public de l'Education nationale est seul qualifié pour donner une formation professionnelle, ce qui implique un développement considérable de l'enseignement technique.



(Photo Elie Kagan.)

Pour Georges Laure, démocratisation de l'enseignement et laïcité sont inséparables.

T.C., que « c'est à son comportement futur que nous apprécierons sa volonté d'union profonde... ». Mais il avait repris ensuite un certain nombre de critiques fréquemment adressées à cette organisation par les militants de F.O. et de la C.G.T. : « Jusqu'à présent, elle n'a participé à l'amélioration des rapports intersyndicaux ni par les prises de position équivoques qu'elle a prises dans des domaines où le double jeu n'est pas admissible, ni par ses entorses incessantes aux règles élémentaires de toute action commune, ni par le sens aigu de la publicité qu'ont ses militants... »

Et, cependant, le secrétaire général de la F.E.N. avait indiqué : « On ne peut renier personne si l'on veut réaliser une unité indispensable. » Et le secrétaire général du S.N.E.T., Louis Astre, avait également déclaré : « Je pense que les conditions de cette unité seront un jour réunies. »

Il reste que si les dirigeants de l'organisation autonome ont la nostalgie de l'unité syndicale, ils conçoivent la réalisation de celle-ci, de façon un peu abstraite, par l'application des principes du P.M.S.U.D., c'est-à-dire, déclarent-ils, « des règles qui, chez nous, ont permis cette unité... »

Pour ce qui est du danger d'intégration, Lauré avait affirmé que « les organisations syndicales doivent se garder à la fois du pouvoir qui n'a pas renoncé à les annihiler soit en les « cassant », soit en les domestiquant, et des partis politiques qui peuvent avoir la tentation de les utiliser à des fins particulières... »

Le débat sur les motions d'orientation devait être, l'après-midi du

Cinéma

EN COMPAGNIE DE MAX LINDER

Livres

La foi d'un
incroyant

par Francis Jeanson

VOILA un livre qui va irriter (1) ; et contrairement aux craintes que l'auteur exprime, je crois qu'il irritera plus encore les incroyants que les croyants... Mais une irritation, c'est une excitation particulière, et il est vrai que, comme Jeanson nous y avait habitués, son livre nous excite nous amène à réfléchir, à poser, à nous poser des questions.

Son propos est simple : face à l'attitude du chrétien (catholique ou protestant), Jeanson situe sa propre attitude — et ce, sans ériger sa propre pensée close face à l'autre, mais au contraire en recherchant sans arrêt le dialogue, la confrontation. Et cela, au départ, choquera. Quoi donc, consacrer tout un livre à un dialogue sincère avec les chrétiens, diront les uns, quel temps perdu ! C'est accorder bien trop d'importance à ce phénomène archaïque qu'est la religion, c'est, par ricochet, la fortifier d'autant. D'autres, les chrétiens, risquent de dire : de quoi se mêle cet athée déclaré, qui vient nous expliquer la théologie, et prétend en démontrer la vanité, qui vient nous dire ce que devrait être, selon lui, une foi authentique !

Une saine « provocation »

On ne peut que souhaiter, au contraire, que les uns et les autres se prêtent à cette saine « provocation », qu'ils fassent l'effort d'une lecture au demeurant fort plaisante (Jeanson refuse les facilités des obscurités philosophiques, parle toujours un langage simple, accessible, ne dédaigne les ressources ni de l'humour ni de l'ironie). Ils pourront rapporter les attitudes décrites ici de celles qui, dans le monde d'aujourd'hui, personnifient « l'athée » ou « le croyant » : ils trouveront sans doute quelque avantage à laisser un instant de côté les polémiques les plus faciles et les plus répandues.

Et c'est bien là que réside le prodigieux intérêt du livre : il arrive à un moment où l'évolution des sociétés a permis que de tels dialogues soient possibles, où, l'expérience l'a montré, ces dialogues peuvent se poursuivre alors même qu'une lutte fraternelle rapproche les participants — et l'on verra bien vite qu'il n'y a ici que peu de rapports avec une « combinaison » socio-politique du type « la main tendue aux catholiques », de célèbre mémoire. Ce dialogue est possible, disions-nous : le livre montre qu'il est nécessaire. Ce n'est que l'avenir qui pourra dire s'il aura été fructueux.

P.-L. Thirard.

(1) Ed. du Seuil.



Un florilège de fou-rire

Le premier mérite de En compagnie de Max Linder est d'être constitué de séquences inédites. Celles-ci sont extraites de trois films (Soyez ma femme, Sept ans de malheur, L'Étroit Mousquetaire) tournés à Hollywood, de 1921 à 1923, et qui ne furent jamais distribués en France.

Ce sont d'ailleurs les seuls films que Maud Linder ait pu utiliser, un grave litige empêchant la réalisatrice de puiser dans les centaines de bandes tournées par son père pour le compte de la maison Pathé.

Film-amalgame donc, réalisé avec la caution de René Clair, mais également un sens extraordinaire du montage. Pas un temps mort, pas une faiblesse, pas un oubli non plus, en quatre-vingt-dix minutes de projection : En compagnie de Max Linder est un surprenant florilège du fou-rire où tous les numéros sont réglés comme dans un excellent spectacle de music-hall. Étonnant jeu d'artifice où, dans le chassé-croisé des courses poursuivies, les cascades de gags, les mille ressources de situations absurdes et les joyeusetés de la parodie, éclate la maîtrise d'un amuseur malicieux, constamment inventif, suprêmement élégant... et rarement égale depuis sa disparition, un matin d'octobre 1925.

Jean-Jacques Vernon.

Variétés

LES MARDIS DE LA CHANSON

Gilbert Sommier qui, l'année dernière, avait tenté cette expérience intéressante d'utiliser le jour de relâche de la Huchette pour présenter de jeunes chanteurs, récidive cette année, mais en plus grand. Le Théâtre des Capucines n'est évidemment pas l'idéal pour présenter un spectacle qui, mi-music-hall mi-cabaret, possède tout de même une tenue qui tranche heureusement sur ce que l'on peut entendre à Paris en ce moment.

La salle était pleine, jeune, chaleureuse, un vrai plaisir. En première partie, des débutants, pas yé-yé pour un franc, mais intelligents, spirituels, poétiques. On sentait bien un peu l'influence de Trenet ou de Brassens, mais le talent de Selos ou de Monique Tarbes, de Byland ou des deux petites adorables dont j'ai oublié le nom est déjà mûr, encore un peu de planches et ça sera très bon.

En deuxième partie, les grosses vedettes, Darras et Noiret — hénarumes et rigoles comme quatre — et puis, oh ! poésie, talent, sensibilité, Barbara, la reine. Je n'en parle pas, venez la voir, cette grande dame en noir, venez la voir, elle est extraordinaire.

Michel Joch.

D'où viens-tu Johnny ?

de Noël Howard

Le soleil a toujours raison, chantait Tino Rossi, il y a une vingtaine d'années, dans un film de Baroncelli. Johnny Hallyday et d'autres « zidoles » ont, depuis, repris la chanson sur un tout autre rythme, mais rien n'a tellement changé en ce domaine. C'est bien connu.

D'où viens-tu, Johnny ? contient tous les ingrédients de l'opérette marseillaise de l'époque Alibert-Scotto ; mais la Camargue de Noël Howard et Yvan Audouard, le scope et la couleur aidant, est nettement plus belle à regarder. Johnny, eh bien ! Johnny a d'abord une autre allure que Tino à cheval, et puis il se tire très honorablement de cette histoire de blousons noirs candides et de malfrats maladroits. Henri Vilbert, Fernand Sardou, Evelyne Dandry et tous les copains de la manade (chevaux et toros compris) forment, autour du héros à la cuisse frémissante, une cohorte qui vous emporte joyeusement au rythme fracassant du twist. Car si Mlle Vartan (qui n'apparaît qu'épisodiquement) n'a pas plus de talent devant les caméras que sur un quelconque podium mal sonorisé, la musique de son frère Eddie, par contre, elle est « terrible »...

J.-J. V.

Journal officiel
de la Commune

Le « Journal officiel » de la Commune de Paris de 1871 va être réimprimé par les Editions de Delphes, 28, rue de Trévis, Paris. La souscription pour cet ouvrage important est ouverte.

FESTIVAL DE TOURS :
Une gifle pour Debré

(DE NOTRE ENVOYE
J.-J. VERNON)

Cette année, à Tours, la déception l'emporta de trop loin sur la surprise du Festival de courts métrages. Pas de films ridicules à proprement parler, à part le naïf « Désormais » de Denis Epstein) mais des œuvres bien sages, et bien confortables.

Un festival sans surprise, en somme, où le cri d'angoisse de Philippe Durand (« L'annonciation »), l'humour féroce de Kyrou (« Un honnête homme »), le fantastique scientifique de Barrère et Lalou (« Corps Profond »), le témoignage social de Sylvain Dhomme (« Féminin Pluriel ») ou de Arthur Lamothe (« Les bûcherons de la Manouane »), le comique parodique de Jeffrey Hale (« Hold up au Far West »), le désenchantement de Georges Robin (« Pile ou Face »), la fiction inquiétante de Chris Marker (« La jetée ») ne dérangeront pas assez les normes olympiennes pour retenir l'attention du jury. Celui-ci, au mépris de la véritable poésie ou de la dure image de la réalité, fixe son choix sur la rêverie sentimentale de « Toi » (du réalisateur hongrois, Istvan Szabo). Histoire d'apaiser sa mauvaise conscience, il décerna tout de même une palme à « Borom Sarret », œuvre âpre et simple d'un jeune réalisateur sénégalais, qui se déroule dans le cadre des bidonvilles de Dakar.

Restait le prix de la critique ; prix considéré comme un « correctif » mais qui, en distinguant « Dans le Vent » de Jacques Rozier ne fit que confirmer la tendance officielle à jouer sur le velours. Pour ma part, j'ai émis un vote politique. Avec mes amis des revues de gauche (Positif, La Méthode... etc) j'ai voté pour « Sucre Amer », de Yann Le Masson. Le film fut présenté hors festival dans une semi-clandestinité, car il n'a pas reçu de visa de censure ; pour une raison très simple : il retrace la dernière campagne électorale de La Réunion et montre par quels procédés (politiciens et arithmétiques) l'administration gaulliste et les propriétaires du rru, offrirent un strapontin parlementaire à M. Michel Debré, avec 80 % des suffrages. Un film pour lequel les ciné-clubs feraient bien de se battre...

EN BREF

Le Prix du Quai des Orfèvres 1963 a été décerné à Roland Pidoux pour « On y va, patron ? » (1). Roman policier du genre classique, solidement construit avec d'habiles « retours en arrière », « On y va, patron ? » retient jusqu'au bout la curiosité du lecteur.

(1) Editions Hachette, 245 F.

Théâtre

LA VOYANTE D'ANDRÉ ROUSSIN

UNE voyante extra-lucide a eu un fils lequel, grâce à la notoriété de sa maman et surtout aux avantages matériels qu'elle lui a procurés, a pu se faire une carrière honorable. Mais les gens sont méchants. S'ils savaient que ce grand chirurgien c'est le fils de cette Mme Irma, bigre de bougre, ils laisseraient en plan le praticien réputé. Douleur d'une mère contrainte de dissimuler son amour. Hypocrisie de cette société qui... que... Et le destin, voyez le destin. Sa voyance s'atténue. Mme Irma ne voit pas les menaces qui pèsent sur la tête de son rejeton. Grandeur et décadence.

Le ton visionnaire de M. Roussin accredit l'idée du don surhumain.

Un mélange de Planète, d'Ici Paris, avec les deux doigts de France-Dimanche qui conviennent. Guérisseurs, corps célestes mystérieux, lecture de l'au-delà, on découvre le niveau d'inspiration. En réalité, le rôle a été dessiné sur mesures pour Elvire Popesco. La Voyante satisfera un public goûtant les charmes du mélodrame distingué où les bons sentiments se substituent à la réalité et tendent à accrédir l'idée d'un monde en lequel règne cette bonne volonté. Et vive la médecine libre, les rebouteux, les soins par les plantes, les jambes de bois en hêtre naturel, etc.

E. C.

Au Théâtre de la Madeleine.

● Forger une opposition socialiste

● Pour un changement de politique

Cet appel a été adressé par le Bureau national du PSU aux organisations suivantes : PCF, SFIO, CGT, CFTC, FEN, CGT-FO, CNJA, SNI, SNES, SNET, SGEN, SNE supérieur, UNEF, Ligue des Droits de l'Homme.

LES grèves qui viennent de se dérouler, les réactions de plus en plus vives contre la vie chère, le gonflement des dépenses militaires et l'insuffisance des services d'enseignement manifestent clairement une opposition croissante au régime, opposition qui comprend désormais l'ensemble des organisations ouvrières, une large partie du syndicalisme paysan, des mouvements de jeunesse et du monde universitaire.

Nous arrivons cependant au moment où il n'est plus possible de livrer seulement des batailles défensives échelonnées, et où il faut ouvrir la perspective d'un véritable changement de politique. Faute de quoi, le régime jouera à nouveau des éléments d'incertitude et de scepticisme dont il a, jusqu'à présent, bénéficié. Les succès que l'opposition pourra remporter sur tel ou tel point seront sans cesse remis en cause, sans que la résistance puisse aboutir à une contre-attaque générale.



FORME par des socialistes qui ont dit « non » au général de Gaulle dès le mois de mai 1958, le P.S.U. a posé clairement en 1961, lors de son congrès de Clichy, les termes de l'alternative devant laquelle nous nous trouvons placés : ou le pays continuera à être dominé, avec ou sans de Gaulle, par un système de type plébiscitaire et technocratique, ou il s'engagera dans la voie d'un renouvellement démocratique qui, selon nous, ne peut avoir qu'un contenu socialiste. La restauration d'un régime comparable à celui de la IV^e République serait éphémère car il engendrerait les mêmes impuissances et aboutirait au même résultat.

Pour préparer le nécessaire changement politique, le P.S.U. a préconisé la constitution d'un Front qui réunirait non seulement les partis qui se réclament du socialisme, mais toutes les organisations syndicales et tous les mouvements qui ont intérêt à la transformation des structures sociales existantes. A la différence des coalitions du passé où l'on ne s'entendait généralement que sur un catalogue plus ou moins disparate de mesures à court terme, le Front Socialiste aura pour tâche d'établir un programme cohérent apportant une réponse aux principales questions qui vont se trouver posées en France et en Europe dans les années à venir. Ce programme et la définition des moyens propres à le réaliser seront eux-mêmes à la base d'un véritable

acte conclu entre les différentes organisations du Front.



LE P.S.U. n'ignore pas l'importance des obstacles qui doivent être surmontés avant qu'un accord général puisse voir le jour.

Il faudra certainement du temps pour que l'ensemble des forces populaires admette l'idée qu'un Front, constitué sur des objectifs ambitieux mais réalistes, est capable de mobiliser infiniment plus d'énergies qu'un rassemblement traditionnel où le souci de l'élargissement entraîne généralement la confusion et l'impuissance.

Il faudra également du temps pour que les syndicats et les partis trouvent les voies d'une collaboration permanente et efficace qui tienne compte de leurs tâches spécifiques.

Il faudra enfin du temps pour qu'une commune notion de l'exercice de la démocratie soit admise en fait et non seulement en paroles par toutes les organisations appelées à former le Front.

Et cependant, dès maintenant, des progrès décisifs peuvent être accomplis dans la voie de la définition de certains objectifs à long et à moyen terme destinés eux-mêmes à commander un ensemble d'actions communes immédiates.

Au lieu d'attendre que de Gaulle établisse son V^e Plan économique et social par lequel son régime vise à intégrer une partie de la gauche, qu'il présente ses projets sur la réforme du Conseil économique et sur la réforme administrative, le mouvement ouvrier et les groupements démocratiques qui lui sont proches doivent soumettre au pays des objectifs qui, compte tenu du développement des forces productives et dans l'intérêt des travailleurs, pourraient être atteints dans les quatre ou cinq ans à venir, à la condition que soient renversés les obstacles qui naissent de la domination capitaliste et de la politique du gaullisme.

S'il est encore difficile d'aboutir à un accord général sur un programme de transition vers la démocratie socialiste, il nous paraît, en revanche, dès maintenant possible d'établir en commun un véritable contre-plan qui viserait à la fois une amélioration radicale des conditions de vie, la réalisation d'un vaste effort culturel et technique et la démocratisation des organismes qui commandent la vie nationale.

Le contre-plan qui fournirait ainsi la base de la partie économique du programme de transition devrait contenir trois éléments essentiels :

— d'abord, l'énumération des grands objectifs susceptibles d'être atteints dans les quatre ou cinq ans à venir :

effort considérable en faveur des catégories sociales disposant de revenus modestes (bas salaires, retraites des vieux, allocations d'économiquement faibles, etc.), cinq cent mille logements par an, doublement des moyens d'accueil de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur, pré-salaire étudiant, grands investissements en faveur de la recherche scientifique et des industries d'avant-garde, démocratisation des organismes de gestion et de contrôle, décentralisation économique régionale assurée par des plans et des budgets d'investissements régionaux, réorganisation de l'agriculture en vue d'assurer aux petits et moyens exploitants un niveau de vie égal à celui des producteurs urbains ;

— ensuite, l'indication des obstacles que le capitalisme et son expression politique actuelle mettent à leur réalisation (répartition des profits, spéculation foncière, priorité militaire, force de frappe, liaison entre le pouvoir et les grandes affaires, nature technocratique des organismes économiques de l'Etat, etc.) ;

— enfin, la précision des moyens qu'il faudrait utiliser pour surmonter ces obstacles (planification démocratique, nationalisation des pôles de domination, contrôle des revenus, municipalisation des terrains à bâtir, réforme de l'enseignement, réforme de la distribution, agriculture de groupe, représentation des différentes catégories sociales aux organismes économiques en fonction de leur importance économique, etc.).



CE contre-plan pourrait constituer le cadre d'une première série d'actions ouvertes dans la perspective du pouvoir et de ses responsabilités. Son articulation permettrait, en effet, de mener et de coordonner des campagnes de plus ou moins grande ampleur, tout en faisant peu à peu mûrir dans la conscience des masses populaires l'idée qu'une transformation profonde de la société est devenue nécessaire.

Nous nous proposons donc d'ouvrir, dès les prochaines semaines, une discussion à ce sujet. Cette discussion concerne toutes les organisations populaires de ce pays. Il importe peu, dans les conditions présentes, qu'elle revête d'abord l'aspect d'une série de contacts multilatéraux. Ce qui compte, c'est le résultat, c'est-à-dire la définition d'objectifs acceptés par tous et capables de donner une nouvelle vigueur à la lutte démocratique et socialiste.